

Christopher Vasey

## Le Secret de la Naissance

### Sommaire

Introduction	2
L'enfant à venir, qui est-il ?	3
Les lois de la création	9
L'affinité spirituelle parents-enfants	13
L'affinité physique parents-enfants	25
La question de l'hérédité	36
La loi de cause à effet et le destin de l'enfant	44
Le sexe de l'enfant est-il le fruit du hasard ?	53
L'amour maternel	57

## Introduction

Chaque naissance est un émerveillement. Un petit être est là, qui a déjà son caractère et sa volonté. Quel est donc cet être ? D'où vient-il ? Est-il vraiment issu de ses parents ?

Ces questions surgissent inévitablement, mais comment y répondre ? Deux approches sont possibles.

La première est l'approche matérialiste de la science. Elle considère que seul ce qui est matériel existe et, par conséquent, les explications qu'elle peut fournir n'ont trait qu'à la formation du corps et des organes. Tout ce qui est immatériel comme l'esprit est tenu pour inexistant. De nombreuses questions restent ainsi sans réponse.

La deuxième approche est spiritualiste.

Elle pense au contraire que la réalité ne se limite pas à la matière et que beaucoup de choses bien qu'invisibles terrestrement n'en existent pas moins. L'esprit en fait partie, il est le centre de notre personnalité, notre vrai moi qui vient habiter le petit corps préparé pour nous par notre mère. C'est pour donner un aperçu de cette deuxième approche que ce livre a été écrit.

En découvrant d'où viennent les enfants et comment ils s'incarnent dans le petit corps en formation, le lecteur découvrira comment il est lui-même arrivé ici sur terre, puisque, lui aussi, un jour, a été l'un de ces enfants.

\* \* \*

Les explications spirituelles qui vont suivre sont basées sur les connaissances données dans l'œuvre *Dans la Lumière de la Vérité, Message du Graal* de Abd-ru-shin. Nous recommandons la lecture de ce livre à toute personne qui désirerait approfondir le sujet. Pour plus de renseignements : [www.messagedugraal.org](http://www.messagedugraal.org)

## **Chapitre 1 : L'enfant à venir, qui est-il ?**

### **N'est-il qu'un corps de chair ?**

Tout au long des neuf mois de la grossesse, le futur enfant se développe dans le ventre de sa mère.

Dans les premiers temps, rien ne transparait, la mère ne sait qu'indirectement que quelque chose se passe en elle. Progressivement ce nouvel état devient évident et apparaît au grand jour, au fur et mesure que son ventre s'arrondit.

Au début, tout se passe de manière imperceptible. La mère ne sent pas le petit corps en formation, celui-ci est trop petit, de plus il est encore immobile. Mais soudain, il bouge et réagit à différents stimuli. Ce qui jusqu'alors n'était qu'«organique» est désormais ressenti comme un petit être doté d'une volonté et d'une personnalité.

### **Quelqu'un est présent !**

Et cette présence cesse d'être celle d'une chose pour devenir celle d'un être vivant.

A la naissance, cette impression se renforce encore. Un être est là, qui ressent, réagit, veut... Dans le futur, il vivra de manière autonome et dirigera sa vie selon sa volonté et ses désirs.

A chaque naissance, c'est l'émerveillement face à cette vie qui débute, mais c'est aussi un questionnement. Quel est ce petit être qui vient d'arriver ? Qui est-il ? D'où vient-il ? Est-il une partie de ses parents ? Ces derniers l'ont-ils vraiment créé ?

Certes, les parents ont donné quelque chose pour que cet enfant soit là, et indéniablement il s'agit de quelque chose de matériel : un ovule pour la mère, un spermatozoïde pour le père, et pour la mère encore, une certaine quantité de substances pendant la grossesse. Tout cet apport n'est cependant que matériel et n'a servi qu'à construire le corps du nouveau-né. Mais l'enfant possède une volonté qui est distincte de celle de ses parents et qui s'oppose en partie à la leur. Il a aussi un caractère qui lui est propre. Les parents donneraient-ils également à l'enfant sa personnalité ?

Dans l'affirmative, comment cette transmission s'est-elle effectuée ? Comment de l'immatériel, de l'insaisissable physiquement, a-t-il été transmis des parents à l'enfant ? Et qui plus est, comment quelque chose qu'ils ont cédé, qui leur est donc soustrait, peut-il ne pas leur manquer une fois donné ? En effet, les parents ne voient pas une partie de leur personnalité disparaître ou leurs facultés décroître parce qu'ils ont conçu un enfant.

Toutes ces questions reviennent à se demander si le nouveau-né est fait uniquement de chair, d'une chair d'où s'épanouiraient une conscience, un caractère et une volonté, ou s'il existe quelque chose de plus que le corps physique, quelque chose d'immatériel comme l'esprit, c'est-à-dire une âme dans laquelle se trouveraient les différentes facultés psychiques et qui viendrait habiter le corps pendant la durée de la vie terrestre.

Les différentes grandes religions confirment toutes l'existence de deux éléments distincts dans l'homme, l'un matériel, l'autre immatériel. Le récit imagé de la création de l'homme donné

dans la Bible est parfaitement explicite : «L'Éternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre...» fait allusion au processus matériel de la formation du corps physique. «Il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être vivant» (Genèse2,7) parle de l'adjonction d'une chose immatérielle : l'esprit humain, qui anime et dirige le corps physique.

En dehors de l'explication religieuse, l'expérience nous amène également à reconnaître que la constitution de l'être humain est bien double.

Quand on observe les premières tentatives des bébés pour se mouvoir, par exemple bouger les mains, on a beaucoup plus l'impression d'assister aux tentatives d'un esprit distinct du corps qui cherche à maîtriser son nouvel instrument, que de voir un corps prendre progressivement conscience de lui-même.

On peut d'ailleurs facilement observer que les jeunes enfants ne s'identifient pas à leur corps, mais qu'ils l'utilisent comme un objet distinct d'eux, comme une chose qui n'est pas eux-mêmes, par exemple, lorsque furieux, ils utilisent leur propre tête comme un instrument pour frapper leurs petits camarades.

Lorsque le nouveau-né accepte, refuse ou montre son déplaisir si les choses ne se déroulent pas comme il le souhaite, cela ne témoigne-t-il pas également de l'existence d'une personnalité déjà formée et, par là, d'un «ayant déjà été», plutôt que d'un moi en train de se constituer progressivement sous la pression d'influences internes et externes ?

Différentes expressions de notre langage traduisent la connaissance intuitive que nous avons de la préexistence de l'esprit par rapport au corps. Lorsque nous disons «La mère met son enfant au monde», cela ne signifie-t-il pas que l'enfant, en tant qu'esprit, n'était pas dans ce monde, c'est-à-dire dans la matière, mais ailleurs, et qu'il a accédé au monde grâce à sa mère ?

Les expressions «il est né poète» ou, à propos d'autres dons : «c'est inné» ne montrent-elles pas également que les facultés de l'esprit étaient présentes avant la naissance ; par conséquent que l'esprit préexistait à cette vie terrestre ?

La science affirme que le développement de l'être humain est entièrement matériel. Mais que pouvons-nous répondre à un enfant qui demande à sa mère : «Dis, maman, où était mon petit frère avant qu'il soit avec nous ?» Si l'enfant demande où était auparavant son petit frère, c'est que pour lui, celui-ci ne pouvait pas ne pas être ailleurs. Et s'il était ailleurs, c'est qu'il existait déjà, qu'il était déjà en vie. Pour l'enfant qui questionne, il est certain et évident que son frère n'est pas brusquement sorti du néant.

Bien sûr, il ne s'agit que d'une question d'enfant. Mais si nous voulons être honnêtes avec nous-mêmes, quels arguments irréfutables pouvons-nous fournir à cet enfant pour justifier l'affirmation courante que la vie débute avec la conception ? Quelles preuves avons-nous pour lui affirmer que son frère n'existait pas auparavant ?

### **La cigogne et l'abeille**

En général, on fait deux genres de réponses aux enfants qui cherchent à savoir d'où viennent les bébés. Bien que données sous forme d'images – ce qui est la forme la plus adéquate pour

leur faire comprendre un processus – ces images, comme on va le voir, n'en recèlent pas moins un sens profond.

La première réponse ou image est celle de la cigogne qui tient dans son bec les deux extrémités d'un châle dans lequel repose un bébé. Volant à travers les airs, elle apporte aux parents leur enfant. L'image du bébé que l'on trouve dans un chou est du même genre : l'enfant existe déjà et il est amené à la famille.

La deuxième image est l'histoire non moins classique de l'abeille qui en butinant dépose un grain de pollen dans une fleur, permettant ainsi la formation et le développement d'un fruit.

Parce que nous possédons des connaissances scientifiques sur la fécondation, nous considérons l'image de l'abeille butinant comme la plus correcte et rejetons les premières, celles de la cigogne et du chou, dans le domaine des contes.

Pour la science, la jonction du spermatozoïde et de l'ovule est effectivement le point de départ du nouvel être, l'origine de cette vie qui apparaît. Toujours pour la science, la fonction des organes est dirigée et orchestrée par les informations conservées dans les gènes, tout comme le sont la formation des traits de caractère et les prédispositions du nouveau-né.

D'après l'approche scientifique, les enfants sont bien issus de leurs parents ou, à l'inverse, les parents sont bien ceux qui donnent la vie à leurs enfants, et ceux qui sont donc également responsables de leurs dons et de leurs tares.

### **Donne-t-on la vie ?**

La notion du «don» de la vie a fait réfléchir bien des mères et des pères. Ils sont en effet en droit de ne pas comprendre comment il se fait qu'étant des êtres mortels, et ne se sentant pas des créateurs en puissance, ils puissent créer la vie.

Déjà, pour une mère, il est troublant de penser que c'est elle-même qui engendre son enfant. En effet, que fait-elle pour que se forme en elle le petit corps ? Quelles sont les activités conscientes issues de sa volonté qui ont une action sur le développement de l'organisme de son enfant ? Il serait plus juste de dire que «cela se passe en elle», que la force qui anime le développement est en elle, dans son corps, mais ne dépend pas d'elle en tant qu'esprit.

Une mère donne l'occasion d'une conception, mais celle-ci s'effectue sans qu'elle n'en sache rien. La multiplication cellulaire et le développement des organes se déroulent sans son intervention. Des envies et des aversions indépendantes d'elle la poussent à manger les aliments qui sont bénéfiques pour son enfant et à éviter ceux qui lui sont nuisibles. Mais si elle se nourrit mal, les nutriments dont le fœtus aura besoin seront prélevés dans ses tissus à elle, sans qu'elle puisse s'y opposer. La durée de la grossesse est également en dehors de sa sphère d'influence. L'accouchement se déclenche sans qu'elle en donne elle-même le signal et les contractions ont lieu à leur propre rythme. Les parents, conscients qu'il est difficile d'admettre que la vie puisse être donnée ou créée par eux, diront plutôt qu'ils la transmettent ou qu'ils la perpétuent. Cette façon de s'exprimer, bien qu'elle ne résolve pas la question de l'origine de la nouvelle vie qui apparaît avec l'enfant, a au moins le mérite de souligner que la vie préexistait, l'enfant également.

Une réflexion d'ordre plus philosophique peut également amener les parents à douter qu'ils soient les créateurs de leurs enfants et, par conséquent, que la vie débute avec la conception.

Si nous considérons les souffrances que doivent endurer les nouveau-nés ou les jeunes enfants atteints de maladies graves, comme le cancer et le sida, si nous pensons aux enfants mourant de faim et vivant dans la misère, ou encore aux enfants sévèrement handicapés physiquement et mentalement, nous sommes bouleversés devant ces situations de détresse et nous nous demandons comment il se fait que le Créateur, considéré comme juste et bon, tolère que des enfants puissent avoir à vivre de telles choses. Non seulement ils souffrent, mais ils souffrent à cause de leurs parents, s'ils ont bien été créés par eux. En effet, si les parents sont à l'origine de leur progéniture, les enfants sont exempts de toute culpabilité et ne sont par conséquent pas responsables de leurs souffrances. Dans ces conditions, pourquoi cette injustice qui fait que certains d'entre eux ont une vie misérable alors que d'autres sont nés dans l'aisance et ont une solide santé ? C'est ici la question de l'inégalité des naissances qui est posée.

### **L'inégalité des naissances**

Si elle fait l'objet de nombreuses discussions, il n'existe pourtant que deux réponses possibles à cette question :

1. Ou bien, les parents sont à l'origine de leurs enfants (comme le prétend la science), auquel cas, le Créateur est sans amour et injuste puisque des enfants – innocents – doivent subir ou récolter quelque chose qu'ils n'ont pas semé.
2. Ou bien, le Créateur est juste et plein d'amour et alors, logiquement, si l'enfant doit subir quelque chose de déplaisant, c'est qu'il l'a semé lui-même auparavant ; auquel cas, il existait avant sa naissance.

Cette deuxième réponse est la réponse correcte, parce qu'en niant la responsabilité de l'enfant, cela conduirait tout droit à la rejeter sur Dieu. Autrement dit, à affirmer que Dieu est sans amour parce qu'il permettrait la souffrance, et qu'Il est injuste parce que ceux qui la subiraient n'y seraient pour rien.

Or, un Dieu sans amour et injuste est une chose qui choque le bon sens de tout être réfléchi, et va à l'encontre de tout ce qui est considéré comme faisant partie de la divinité.

Les enfants ne débutent par conséquent pas leur existence à partir de la conception, leur moi véritable existe déjà avant leur vie terrestre actuelle.

L'argument principal avancé pour nier cette affirmation est que si un être humain a réellement vécu une autre vie avant cette vie terrestre, il devrait être capable de s'en souvenir et d'en parler. On pense généralement que cela n'est jamais le cas, mais c'est une erreur. Il existe au contraire de très nombreux enfants qui sont en mesure de raconter des événements qu'ils ont vécus dans une vie antérieure, prouvant ainsi que l'esprit humain préexiste à sa vie actuelle.

### **Souvenirs de vies antérieures**

Ces enfants ont généralement entre 2 et 4 ans, lorsque spontanément ils se mettent à parler à leurs parents ou à leurs frères et sœurs d'une vie qu'ils auraient vécue à une autre époque et dans un autre lieu. Ils peuvent dire le prénom qu'ils portaient jadis et insistent parfois pour

qu'on continue à les appeler ainsi. Ils parlent des différents membres de leur famille d'autrefois, ainsi que de certains personnages marquants de leur entourage, comme le maître d'école ou l'épicier du quartier.

La maison où ils habitaient, ses abords immédiats (jardin, rues adjacentes...) ou plus lointains (place du village, bâtiment public, route...) sont toujours présents à leur esprit et peuvent encore en partie être décrits par eux. Différents épisodes importants de leur vie passée (mariage, accident, maladie...) font l'objet de récits répétés qui semblent beaucoup les émouvoir.

Ces témoignages pourraient être considérés comme étant issus de leur imagination si le nombre de faits relatés et surtout la précision des détails donnés (nom de personnes, description de bâtiments et d'événements) ne pouvaient pas être vérifiés sur place. C'est à cette tâche que s'est attelé le chercheur Ian Stevenson («Vingt cas suggérant le phénomène de la réincarnation», éditions Sand, 1985). Il a procédé à une vérification draconienne et systématique, quasi «policière», de plusieurs centaines de cas, avec interrogatoires répétés dans le temps, confrontation des témoins, recoupement des informations et contrôle de celles-ci sur le terrain.

Il en a conclu que ces récits n'ont pas été inventés mais se révèlent authentiques, et qu'ils ne peuvent être expliqués autrement que par le fait que ces enfants ont dû effectivement vivre avant leur existence actuelle.

Un point frappant, commun à tous ces cas, est l'identification que fait l'enfant avec sa personnalité antérieure. Ces enfants parlent avec nostalgie de l'époque passée, manifestent le désir de retourner sur le lieu de leur vie de jadis et d'y revoir leurs parents. Ils pressent leur entourage de les appeler par leur ancien prénom, «leur vrai prénom», et parfois ne réagissent pas lorsque le nouveau est utilisé. Lorsque pour procéder à la vérification de leurs dires, le contact a été établi avec leur ancienne famille, ces enfants peuvent se montrer extrêmement sensibles aux épreuves (mort, maladie) qui ont atteint entre temps ses membres. De plus, ils manifesteront une grande familiarité avec leurs proches d'alors, mais de la distance avec le reste de l'entourage, conformément aux relations sociales de leur personnalité antérieure.

Amenés sur les lieux de leur précédente vie, ils se montrent capables de retrouver le chemin de leur domicile antérieur à travers un dédale de rues et de reconnaître leur maison. Confrontés à leur ancienne famille et à des voisins (dans le cas où ceux-ci sont encore en vie), ils sont en mesure d'identifier correctement la plupart de ceux-ci, de les désigner par leur nom, de préciser les relations de parenté, ainsi que leur statut social ou leur activité professionnelle. Malgré les changements dans l'agencement des pièces ou les modifications architecturales apportées à la maison, ils peuvent désigner les pièces dans lesquelles ils vivaient, quelle était leur affectation, et quelle était la place de certains meubles ou objets importants.

Ici il faut souligner que dans tous ces cas, il s'agit d'esprits qui sont revenus très rapidement sur terre, généralement quelques années seulement après leur décès, ce qui explique aussi pourquoi ils peuvent se souvenir de leur précédente incarnation. La durée des séjours dans l'au-delà est différente pour chacun, et le plus souvent beaucoup plus longue que dans ces cas particuliers.

## **L'esprit, le moi réel de l'être humain**

Quelle est donc la nature de ce moi personnel qui peut se souvenir de ce qu'il a vécu dans une existence précédente, qui peut récolter sous forme de santé ou de maladie, de destin heureux ou malheureux ce qu'il a semé dans une vie antérieure, et que ses parents ne créent pas mais accueillent seulement dans le corps qu'ils lui ont préparé ?

Ce moi personnel préexistant est l'esprit immatériel de l'être humain, également désigné couramment par le terme âme. Esprit et âme ne sont pas deux choses distinctes, deux centres de conscience par exemple, mais une seule et même chose : le moi réel de l'être humain. L'esprit provient d'un autre plan de la création que le plan terrestre sur lequel nous nous trouvons actuellement. C'est le plan spirituel ou paradis qui forme la partie la plus élevée et par conséquent la plus fine et la plus éthérée de la création. La constitution de l'esprit humain n'a rien de commun avec celle du corps physique qui est construit avec les matériaux denses du plan terrestre. L'esprit ne peut donc être identifié au corps, ou à une partie de celui-ci, comme le cerveau, ce dernier n'étant qu'un outil à la disposition de l'esprit.

L'esprit est le centre de notre conscience, et c'est en lui que reposent les facultés spirituelles que sont la volonté humaine, le libre arbitre, le sens du bien, du juste et du beau. Nous et l'esprit ne faisons qu'un.

S'il est juste de dire : «j'ai un corps», il serait par contre erroné de dire «j'ai un esprit». Nous n'avons pas un esprit, nous sommes un esprit, et celui-ci s'incarne dans un corps pour la durée de son séjour terrestre. Le terme incarnation – in : dans ; carne : chair – traduit très justement ce qui se passe : l'esprit, qui n'est pas de chair, entre dans un corps préparé à son intention par la future mère. Il entre dans le corps, mais il n'est pas le corps.

Vue sous cet angle, la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde prend un tout autre sens. Elle est le point de départ, non pas de l'esprit (ni d'ailleurs de la vie) mais du petit corps en développement dans lequel s'incarnera l'esprit de l'enfant à venir. Le fœtus est l'enveloppe matérielle, l'outil ou le corps, que revêtira l'esprit pour son séjour sur terre, et qu'il abandonnera d'ailleurs à la mort. La reproduction ne produit pas la vie, mais uniquement des enveloppes physiques qui peuvent abriter la vie. L'esprit est en effet la seule chose vivante en l'être humain, tout le reste n'étant animé que grâce à sa présence.



## Chapitre 2 : Les lois de la création

Dans la suite logique des événements, l'incarnation de l'esprit dans le corps précède la naissance. Mais comment cette incarnation a-t-elle lieu ?

De quelle manière l'esprit qui se trouve dans l'au-delà se rapproche-t-il de la future mère ? Comment se glisse-t-il dans le fœtus pour en prendre possession ? Comment l'anime-t-il ?

Pourquoi ce fœtus et pas un autre ?

Pourquoi cette famille, à cette époque et dans tel pays ?

Tous ces processus sont régis par des lois précises, est-il expliqué dans l'ouvrage spirituel intitulé «Dans la Lumière de la Vérité, Message du Graal» de Abd-ru-shin, œuvre sur laquelle nous nous appuyons pour donner les éclaircissements qui vont suivre dans ce livre.

Quelles sont ces lois ? Trois lois principales régissent la naissance.

### La loi de la pesanteur

La loi de la pesanteur est bien connue sur terre. Elle agit cependant aussi dans l'au-delà et sur ce qui est spirituel. Elle fait que plus une chose est dense, plus elle est lourde et plus elle aura tendance à descendre, alors qu'à l'inverse plus elle est fine et légère, plus elle aura tendance à s'élever.

La descente et la montée se font jusqu'à ce que la chose considérée pénètre dans un milieu de même densité qu'elle. Ainsi, une pierre lâchée dans le vide traverse les airs et tombe jusqu'à ce qu'elle rencontre un corps, le sol par exemple, qui lui oppose une force égale ou supérieure. Un ballon gonflé d'oxygène est par contre trop léger pour rester au niveau du sol. Il s'élève dans le ciel et ne se stabilise qu'à une altitude où l'air ambiant possède la même densité que l'oxygène qu'il contient.

La loi de la pesanteur qui fait descendre ce qui est lourd (un morceau de bois lâché dans l'air descend) mais monter ce qui est plus léger (le même morceau de bois lâché au fond de l'eau remonte jusqu'à la surface), répartit par conséquent à des niveaux différents ce qui est de même densité, donc de même genre ou constitution.

Ceci est aussi vrai en petit, qu'en grand. Les couches d'eau qui forment un lac sont réparties selon leur température, les plus chaudes et légères en surface, les plus froides et lourdes en profondeur. Les différents plans dont se compose la création sont aussi répartis selon leur densité. Étant donné que ces plans sont importants à connaître pour comprendre ce qui va être dit sur l'incarnation et la naissance, nous allons entrer un peu dans les détails.

Au sommet de la création se trouve le plan spirituel qui est le plan le plus fin, éthéré, léger et lumineux. C'est le plan d'origine de l'esprit humain, couramment désigné comme étant le paradis.

Lui fait suite vers le bas, un plan d'un genre plus dense quoique encore assez éthéré, le plan de la matière subtile ou au-delà. En dessous, se trouve un plan composé avec des matériaux

d'un genre encore plus lourd et dense, le plan de la matière dense, auquel appartient la planète terre.

Chacun de ces trois grands plans de base est divisé en sous-plans intermédiaires qui forment autant de transitions du plus léger vers le plus dense. Par exemple, en partant du haut et en descendant, le plan de la matière dense est composé des plans de matière dense de faible densité, de moyenne densité, puis de forte densité.

Bien que les termes fin et éthéré aient été utilisés pour désigner certains plans, il ne faut pas s'imaginer que ce qui se trouve sur ces plans soit nébuleux et sans consistance. Les êtres qui y séjournent ressentent leur environnement de manière tout aussi concrète que nous ressentons le nôtre, ici sur terre. Celui-ci leur oppose une résistance et possède un poids qu'ils perçoivent parfaitement. Ce qui appartient à un plan ou à un sous-plan donné est d'un genre totalement différent de ce qui fait partie d'un autre plan. Les différences de genre ont pour conséquence que deux choses de genres différents ne peuvent pas se mélanger ou fusionner, mais seulement se lier.

Par exemple, l'esprit et le corps physique de l'être humain ne fusionnent pas l'un dans l'autre pour donner un nouveau genre, mais dans certaines conditions ils peuvent se lier l'un à l'autre pour un laps de temps donné. C'est le cas lors de l'incarnation de l'esprit.

### **La loi de l'attraction des affinités**

Cette deuxième loi a pour effet que les «semblables» – ce qui se ressemble ou est de même genre – s'attirent, se rejoignent, s'assemblent, alors que les «contraires» – ce qui est dissemblable – se repoussent, se séparent et s'éloignent les uns des autres.

Lorsque deux substances dissemblables comme l'eau et l'huile ont été intimement mélangées l'une à l'autre (en les secouant fortement à l'intérieur d'un récipient fermé), elles sont contraintes par la loi de l'affinité de se séparer à nouveau pour reconstituer deux masses distinctes. Cela a lieu non seulement parce que les gouttelettes d'huile dispersées dans l'eau sont attirées les unes vers les autres par l'affinité, mais également parce que simultanément elles sont repoussées par les gouttelettes d'eau qui leur sont dissemblables.

Le même processus a lieu avec les êtres humains. Chacun a déjà pu constater combien il se sent attiré vers des gens qui ont les mêmes centres d'intérêt, qui sont donc en affinité avec lui, alors qu'il ne ressent aucune envie de se joindre à des gens qui ont des intérêts autres ; il se tient à distance et peut même, si le manque d'affinité est grand, se sentir repoussé par eux.

Les processus de regroupement et de séparation se déroulent inconsciemment. Lorsque des individus de genres différents sont réunis pour former un groupe, une classe d'écoliers par exemple, ou des vacanciers lors d'un séjour touristique, très vite et spontanément, des sous-groupes de gens en affinité se forment : celui des sportifs, des passionnés de la nature, des amoureux de la lecture, etc.

Le dicton «dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tues» découle de la loi de l'attraction des affinités. Effectivement, les gens que nous côtoyons de près et régulièrement sont de façon générale en affinité avec nous et nous avec eux, car s'il n'existait pas de points communs nous ne resterions pas ensemble, puisque la loi de l'affinité fait que les contraires se repoussent.

Une conséquence de cette loi est que les gens de genre semblable se reconnaissent beaucoup plus facilement entre eux que ne le font ceux de genre dissemblable.

Certaines personnes remarquent les nombreux chauffards qu'elles rencontrent sur la route et s'en irritent, alors que d'autres qui circulent tout autant qu'elles, ne les remarquent pas ou rarement et surtout ne s'en indignent pas. Or, en observant bien les premières, on peut constater que, contrairement aux secondes, elles conduisent mal, d'où leur réactions.

D'autres personnes se lamentent d'être entourées de beaucoup de gens égoïstes, impolis ou paresseux. Un examen attentif montre qu'elles ont elles-mêmes les défauts qu'elles reprochent aux autres, d'où l'affinité et l'attraction. Effectivement, une personne qui n'est pas égoïste mais altruiste et déterminée, s'attend à ce que tout le monde agisse comme elle. Comme elle n'envisage pas l'éventualité d'un comportement égoïste, elle ne le remarque pas facilement. Lorsque c'est quand même le cas, elle le constate mais ne s'en irrite pas, car ce défaut lui est étranger et ne réveille aucun «point sensible» en elle.

La loi de l'attraction des affinités a quelque chose de si évident dans ses manifestations que nous ne nous rendons pas compte combien celles-ci sont répandues. C'est par exemple la relation d'affinité qui existe entre le remède et la maladie, entre la nourriture consommée et le tube digestif qui la reçoit (de l'herbe pour les herbivores, des grains pour les granivores...), entre les différents environnements naturels et ceux qui y vivent (les poissons dans l'eau, les chameaux dans le désert...), entre les couleurs de nos habits et nos humeurs, entre les traits du visage et notre caractère (d'où l'art de la physiognomonie), etc.

La loi de l'attraction des affinités est donc la gardienne de l'ordre : elle favorise la réunion des semblables qui s'harmonisent, se stimulent, peuvent apprendre l'un de l'autre, mais elle empêche le mélange des contraires qui s'entravent, se contrarient et se freinent.

### **La loi de cause à effet**

L'action de cette loi fait que chaque acte, événement ou processus est une cause qui engendre nécessairement un effet. Autrement dit, rien ne reste sans répercussion et sans conséquence. Tout engendre une suite ou a un retentissement.

Cette loi, bien connue pour tout ce qui est matériel et d'une évidence telle que l'on n'y pense même plus – je tape sur un clou (cause), il s'enfonce (effet) – est également en activité au niveau spirituel. Là, elle prend le nom de loi des semailles et des récoltes ou loi de la réciprocité des effets. Jésus l'a citée lorsqu'il a dit : «Ce que tu sèmes, tu le récolteras».

Nos actes, pensées, décisions ou paroles, sont des causes qui entraînent des effets. Si l'acte matériel que j'ai engendré (j'aide une personne qui en a besoin) a des effets immédiats dans la matière (elle est soulagée dans sa peine), le moteur spirituel de cette action, c'est-à-dire le désir d'aider son prochain a aussi une conséquence. Celle-ci ne se manifeste généralement pas tout de suite, mais elle revient avec certitude dans le futur. Un certain temps sépare aussi le moment où nous semons du blé du moment où nous le récoltons. L'époque où se manifesteront les répercussions (la récolte) peut survenir des jours, des mois ou des années plus tard, voire dans une vie ultérieure car, comme le confirme la Bible nos œuvres nous suivent.

Cette récolte différée explique ce que l'on appelle le destin ou le karma. Celui-ci n'est pas arbitraire, puisqu'il n'est que la simple récolte de toutes les semailles passées.

Les événements que nous vivons n'ont donc pas lieu au hasard ou de façon arbitraire, mais sont le résultat de nos semailles. Ainsi, on peut dire de manière simplifiée : celui qui est aidé, a aidé dans le passé ; celui qui est volé, a volé, etc. L'image de ce processus est résumée dans la formule biblique : œil pour œil - dent pour dent.

Le processus de la récolte n'est pas une punition, mais une occasion donnée à l'esprit humain de vivre sur lui-même ce qu'il a fait aux autres, en bien ou en mal, afin de se rendre compte du bien-fondé ou non de ses décisions passées. De cette manière, il est en mesure d'apprendre et de progresser, le but ultime de son passage à travers les différents plans de la création étant d'amener, par les expériences qu'il y fait, les facultés qui reposent en lui à leur plein épanouissement afin de pouvoir retourner sur le plan spirituel, son plan d'origine, en tant qu'esprit mûr et accompli.

Une des conséquences de la loi des semailles et des récoltes est que nous pouvons être liés à des gens avec qui nous avons été en relation dans le passé. Ce lien nous conduit à les rencontrer à nouveau pour résoudre et dénouer un conflit que nous avons eu avec eux ou, au contraire, pour continuer à construire avec ceux qui avaient avec nous une relation positive. Dans tous ces cas, des fils du destin nous lient à eux.

Les verbes «lier» et «dénouer» ne sont pas utilisés de manière arbitraire. Les fils qui lient les esprits entre eux ou à des événements et des lieux, sont les fils du destin, invisibles au commun des mortels mais visibles pour des voyants, et dont parlent toutes les traditions. Le Christ en confirme clairement l'existence en disant «Tout ce que vous liez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous déliez sur la terre sera délié dans le ciel». (Matth. 18,18)

L'existence de ces fils garantit l'inévitable retour des répercussions. Rien ne se perd, ne s'oublie ou n'est laissé de côté. Grâce aux fils, aucune cause ne reste sans effet. Tout est inévitablement reconduit à son point de départ : l'esprit qui a émis les semailles.

Les trois grandes lois de la création : la loi de la pesanteur, la loi de l'attraction des affinités et celle des semailles et des récoltes étant maintenant décrites, nous allons les utiliser pour expliquer les processus qui ont trait à la naissance et pour voir avec quelle logique et quelle sagesse ils se déroulent.

## **Chapitre 3 : L'affinité spirituelle parents-enfants**

### **Le périple de l'esprit humain**

L'histoire de chaque être humain débute sur le plan spirituel, qui forme la partie supérieure de la création. A l'origine, les facultés déposées par le Créateur dans l'esprit humain ne sont pas développées, est-il expliqué dans le Message du Graal. Elles se trouvent à l'état de germe et doivent donc être peu à peu amenées à leur plein épanouissement.

Or, de même qu'un grain de blé ne peut s'épanouir à l'air libre mais doit être enfoui dans la terre pour germer et devenir un épi, de même l'esprit humain, ou plus précisément, le germe d'esprit, doit quitter le plan spirituel et descendre dans les plans plus denses de la création pour amener ses facultés à maturité.

Un séjour dans des plans d'un genre plus dense et plus rude est indispensable, car il oblige l'esprit à lutter contre la densité ambiante et à développer ainsi les facultés qui sont en lui. De cette manière, sa volonté, sa persévérance, son discernement ainsi que bien d'autres qualités se développent et s'affermissent.

Cette situation est similaire à celle d'un athlète qui fortifie ses muscles en leur faisant faire des efforts au dessus de la normale. Par exemple, en courant dans le sable ou dans l'eau plutôt que sur la terre ferme, ou en faisant des exercices avec des haltères plutôt que sans. La résistance que les muscles doivent vaincre les contraint à croître et à s'affermir.

La première étape de l'esprit dans la création, l'amène d'abord à quitter le plan spirituel pour pénétrer sur le plan qui lui fait directement suite vers le bas. Étant d'un genre plus léger et éthéré que le plan sur lequel il va se rendre, l'esprit serait repoussé hors de ce plan vers le haut par la loi de la pesanteur, s'il ne revêtait pas une enveloppe construite avec les matériaux de ce nouveau plan. Cette enveloppe agit comme un poids qui le maintient vers le bas, de la même manière que le scaphandre que revêt un plongeur sert de lest et lui permet de descendre dans les profondeurs marines auxquelles il n'appartient pas et où il ne pourrait normalement pas demeurer.

L'enveloppe qu'endosse l'esprit n'a cependant pas pour seul but de servir de lest. Elle lui sert aussi d'instrument pour appréhender son environnement et pour agir sur lui. Elle est donc plus qu'un simple revêtement, elle est aussi un véritable corps, avec ses organes des sens (des yeux par exemple) et des membres pour s'y déplacer ou y agir (jambes, mains...).

Tout comme la forme du scaphandre est adaptée à celle du plongeur, l'enveloppe ou le corps que revêt l'esprit possède une forme humaine. L'esprit n'est en effet pas une chose vaporeuse et floue, ou une sphère comme on le prétend parfois, mais il possède la forme humaine que nous connaissons bien : tête, tronc et membres.

Chaque fois que l'esprit quitte le plan où il séjourne pour descendre sur celui qui est en dessous, il revêt une enveloppe de même genre que le plan un peu plus dense dans lequel il vient de pénétrer. Cette enveloppe lui permet d'y demeurer jusqu'à ce que les nécessités de son évolution le poussent à descendre encore.

L'esprit humain descend ainsi d'un plan à l'autre, en endossant une enveloppe sur l'autre. Chaque nouvelle enveloppe se surajoute donc à celles dont il s'est déjà revêtu, à l'image d'une poupée russe composée de différentes poupées s'emboîtant les unes dans les autres.

De toutes ces enveloppes, seule la dernière est visible sur le plan où il séjourne puisqu'elle est de même densité que tout ce qui s'y trouve et par conséquent, également de même genre que ceux qui y vivent. Pour pénétrer dans le plan terrestre de matière dense de forte densité, où nous nous trouvons actuellement, l'esprit a aussi besoin d'une enveloppe. Cette enveloppe, c'est le petit corps en formation dans le ventre de sa future mère.

Les âmes qui s'incarnent sur terre sont celles qui, dans l'au-delà, ont fait les expériences nécessaires pour aborder la vie terrestre, et qui possèdent les forces indispensables pour vaincre la pesanteur et la densité de ce plan. Elles sont en outre équipées de toutes les enveloppes qui doivent être présentes autour d'elles pour faire la transition et la jonction avec le corps physique.

La nécessité d'être mûr pour s'incarner est une condition que doivent remplir aussi bien les âmes qui s'incarnent pour la première fois que celles qui, après des séjours plus ou moins longs sur les différents plans de l'au-delà, se réincarnent sur terre pour faire les nouvelles expériences nécessaires à leur évolution, et pour réparer leurs erreurs passées.

### **L'ancrage**

Lorsqu'une possibilité d'incarnation se présente, elle peut être perçue par les âmes de l'au-delà, parce que la fécondation d'un ovule par un spermatozoïde et les processus qui s'ensuivent irradient d'une manière tout à fait particulière.

Ainsi averties, les âmes prêtes pour une incarnation se rapprochent du petit corps en formation. Après un processus de sélection dont nous parlerons un peu plus loin, l'une d'entre elles s'ancre à proximité de lui afin qu'en se maintenant très proche, des liens puissent se tisser entre eux, et ces liens permettront finalement l'incarnation.

C'est à dessein que le terme ancrage a été utilisé car comme un bateau doit s'ancre dans le fond marin pour ne pas dériver et s'éloigner, l'âme doit aussi s'ancre pour rester à proximité du corps en formation.

Qu'est-ce qui peut servir de point d'ancrage à ces âmes ? D'après la loi de l'attraction des affinités, seuls les semblables s'attirent, ce qui a pour conséquence que l'âme en attente d'incarnation ne pourra être attirée que par une autre âme.

Il doit donc se trouver dans l'entourage de matière dense de l'embryon – autrement dit sur le plan terrestre – un esprit qui, grâce à l'affinité, l'attirera et le maintiendra à proximité du petit corps. Or, quel esprit séjournant dans la matière dense est le plus proche de l'embryon si ce n'est celui de la future mère ? Il est le plus rapproché de l'embryon puisque ce dernier se trouve dans le corps physique de la mère et, qui plus est, y demeurera pendant neuf mois. Aucun autre esprit ne partage cette proximité, excepté, mais dans une moindre mesure, l'esprit du père.

Ce sont donc l'esprit de la mère et du père qui vont attirer l'âme du futur enfant et lui servir de point d'ancrage pour rester à proximité du corps en formation. Ce dernier ne permet

cependant l'incarnation que d'une seule âme. Laquelle sera choisie parmi celles qui attendent ?

La sélection s'opère grâce à la loi de l'attraction des affinités. (La loi de cause à effet joue aussi un rôle, mais ce dernier sera abordé dans un chapitre ultérieur). Les parents attirent en fonction de ce qui émane de leur esprit, donc d'une manière très personnelle puisque chaque esprit est différent des autres. En fonction de leurs qualités et défauts, de leur caractère, de leur manière d'être et de leurs aspirations, l'irradiation de leur esprit aura une «coloration» bien déterminée. Parmi toutes les âmes susceptibles de s'incarner, ils attireront de manière sélective et avec le plus de force une âme qui possède la coloration la plus semblable, autrement dit, celle qui présente une combinaison de caractéristiques qui se rapproche le plus de la leur.

Voilà la raison pour laquelle les enfants ont tant de points communs avec leurs parents. Les similitudes de caractère et de facultés sont une question d'attraction des semblables au niveau spirituel et non une question de génétique (comme cela sera expliqué dans le chapitre 5).

Si la transmission d'une hérédité physique est une réalité, il n'y a par contre pas de transmission au niveau spirituel. Les parents ne lèguent rien de psychique à leur enfant. L'esprit de ce dernier possédait déjà tous ses traits de caractère et les facultés qui étaient les siennes avant de s'incarner ; et c'est parce que ses parents en avaient des emblables qu'il a été attiré vers eux.

### **Tel père, tel fils**

L'attraction des affinités entre parents et enfants se répète de génération en génération, si bien que l'on voit couramment les membres d'une même lignée posséder un trait de caractère commun. Par exemple, la générosité, le don de soi, ou des prédispositions artistiques, intellectuelles ou manuelles, mais aussi l'avarice, l'égoïsme, la violence ou la folie des grandeurs.

De nombreux proverbes témoignent de cette réalité : «tel père, tel fils», «les chiens ne font pas de chats», «on reconnaît l'arbre à son fruit», «les fruits ne tombent pas loin de l'arbre».

Si de nombreux fils ont le même métier que leur père, ce n'est pas uniquement parce qu'ils ont été contraints de l'aider dans ses activités professionnelles pour le seconder et finalement reprendre l'entreprise. Cela joue certainement un rôle, mais il y a autre chose. Ayant été attiré vers son père par l'affinité, le fils possède des facultés semblables à celles de son père, ce qui le prédispose tout naturellement à avoir le même genre d'activité.

Un exemple célèbre de ces filiations au niveau de la vocation est le cas de la famille du compositeur Jean- Sébastien Bach (1685–1750). Du 16e siècle jusqu'au mi-lieu du 19e siècle, ce qui représente 12 générations de 30 années, la famille Bach a compté 75 membres qui vécurent au moins partiellement de la musique. Le plupart d'entre eux furent des musiciens mineurs. Une demi-douzaine d'entre eux acquirent une notoriété qui dépassa leur ville natale, mais un seul, Jean-Sébastien Bach, a atteint les sommets les plus élevés de la création musicale, et enchante encore aujourd'hui les hommes par ses compositions. Il est à noter que J-S. Bach a vécu à cheval entre le 17e et le 18e siècle, et que sa famille a compté de nombreux musiciens avant, mais également après lui.

La caractéristique commune aux membres d'une famille n'est pas toujours positive comme dans l'exemple précédent, elle peut également être négative, car la loi de l'attraction des affinités ne fait pas de distinction entre bien et mal, mais attire et met en contact tout ce qui se ressemble.

Il arrive donc aussi qu'un défaut ou une faiblesse de caractère attire d'une génération à l'autre des âmes en affinité, comme le montre l'exemple suivant.

Au début du 19e siècle vivait en Allemagne une vagabonde qui avait un fort penchant pour l'alcool et survivait grâce au vol. Un siècle plus tard, une étude sur sa descendance fut entreprise. Celle-ci comptait alors 834 descendants. Grâce aux registres des services publics, la vie de 709 d'entre eux était connue. Il fut ainsi établi que sur 709 descendants, 106 naquirent hors mariage, 142 furent mendiants, 64 indigents, 181 se prostituèrent, 76 furent jugés pour crime et 7 furent condamnés pour meurtre.

Dans cette famille, le nombre de personnes ayant suivi un mauvais chemin est donc élevé, mais ce n'est pas le cas de tous les membres. Un certain nombre d'entre eux suivirent d'autres voies. Il n'y a donc pas de fatalité dans ce domaine. L'esprit humain dispose du libre arbitre. A tout moment, l'être humain peut donc orienter sa vie différemment qu'il ne l'avait fait jusque là et choisir une autre voie.

### **La liaison avec le corps**

Nous avons vu qu'avec la possibilité d'incarnation offerte par une conception, un des esprits susceptibles de s'incarner cherche à demeurer à proximité du petit corps en formation. Nous avons vu également que la possibilité d'être attiré vers ce dernier et de s'ancrer dans son proche entourage lui est offerte par les parents.

Cet ancrage est constitué de deux éléments. D'une part, d'un pont d'irradiations semblable à celui qui maintient deux aimants fermement plaqués l'un contre l'autre. D'autre part, de fils, semblables aux fils du destin dont il a déjà été question, qui relie l'âme de l'enfant à l'esprit de ses parents. Ces fils peuvent être appelés fils de l'affinité puisque c'est la loi de l'affinité qui est le moteur de cette liaison.

Si ce lien est primordial pour permettre l'ancrage, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une liaison d'esprit à esprit. Or, l'esprit de l'enfant devra s'incarner dans le fœtus en préparation. Une liaison entre lui et le corps physique qu'il revêtira doit encore se nouer. Comment s'établit-elle ? Ici ce sont à nouveau des fils qui relie l'âme qui va s'incarner à son futur corps.

Ces fils, bien qu'invisibles à nos yeux de matière dense, sont solides et ils remplissent leur rôle pendant toute la durée de l'incarnation, autrement dit tout au long de la vie terrestre.

C'est probablement de l'un de ces fils dont on parle lorsque l'on dit de quelqu'un que sa vie ne tient plus qu'à un fil. En effet, la vie terrestre d'un être humain dure aussi longtemps que l'esprit est incarné dans son corps.

Or, si au cours de son séjour sur terre de nombreux fils retiennent l'esprit à son outil terrestre, en fin de vie ces fils se détachent.



Parmi les différents fils qui existent, il y en a un qui est bien connu. C'est le cordon d'argent dont parlent de nombreux voyants. Ce cordon est de couleur argentée, d'où son nom. Il relie l'enveloppe la plus dense qui entoure l'esprit (le corps astral) au corps physique. Son rôle est de servir de lien.

L'existence du cordon d'argent est confirmée par la Bible (L'Ecclésiaste 12,6). Il y est d'ailleurs présenté comme le fil dont la rupture amène la séparation de l'âme et du corps, autrement dit la mort.

### **Les moutons noirs**

La loi de l'attraction des affinités qui fait que des esprits aux caractéristiques similaires se retrouvent dans une même famille semble contredite par l'existence des «moutons noirs». Par cette expression, on désigne des enfants qui ne ressemblent en rien aux autres membres de la famille, parce qu'ils présentent des traits de caractère non seulement différents mais spécialement négatifs. Contrairement à celle de leurs parents et de leurs frères et sœurs, leur personnalité est médiocre, voire détestable. Au sein de la famille, ils détonnent comme un mouton noir le fait au milieu d'un troupeau de moutons blancs.

Ce sont par exemple des enfants menteurs et voleurs au sein d'une famille honnête et travailleuse, ou brutaux et égoïstes dans une famille bonne et altruiste. Ces moutons noirs font souvent le désespoir de leurs parents et sont la source d'innombrables problèmes et soucis pour leur famille. Dans certains cas, ils n'ont pas de qualités négatives mais sont considérés comme mouton noir au sein de la famille parce qu'ils possèdent des particularités qui tranchent fortement par rapport à celles des autres membres. Par exemple des facultés artistiques dans une famille de commerçants ou des capacités manuelles dans une famille d'intellectuels.

L'existence des moutons noirs signifie-t-elle que la loi de l'attraction des affinités n'a exceptionnellement pas fonctionné pour que ces enfants soient si différents ? Malgré les apparences, la loi a pleinement agi. Il a été dit précédemment qu'il était nécessaire qu'un esprit humain présent sur le plan terrestre à proximité de l'embryon fasse office de point d'ancrage, mais, est-il expliqué dans le Message du Graal, cet esprit n'est pas toujours celui des parents : il peut aussi s'agir d'une autre personne qui se tient souvent dans l'entourage de la future mère. Par exemple, un parent comme une tante ou un cousin, un colocataire, ou encore quelqu'un qui a ses entrées dans la maison pour des raisons professionnelles : une femme de ménage, une nurse ou une employée.

La proximité de ces gens ne suffit cependant pas pour que leur esprit devienne le pôle d'attraction de l'affinité. La preuve en est que les moutons noirs ne sont pas si nombreux. D'autres conditions doivent être remplies. La principale réside dans l'attitude de la mère.

Si, sans être de mauvais vouloir, elle n'a ni grands idéaux ni aspirations vers des choses élevées, sa vie intérieure sera pauvre. Elle ne sera par conséquent pas éveillée en esprit et les radiations qui émanent d'elle seront faibles.

Cette faiblesse ne permet alors qu'un lien distendu entre elle et l'âme qu'elle attire. Cette dernière ne sera que faiblement reliée au corps et par conséquent pourra être concurrencée par une autre âme qui désire s'incarner et qui a pu fortement s'ancrer à une personne de l'entourage de la mère.

En parlant de la force de la liaison, nous abordons déjà la deuxième condition pour qu'une tierce personne serve de point d'ancrage. Cette deuxième condition est que la tierce personne possède un trait de caractère ou un défaut très prononcé. Pourquoi un défaut ? Parce que l'irradiation qui émane d'une personne ayant un défaut prononcé est très forte. Les situations conflictuelles qu'engendre un défaut conduisent à une vie intérieure très intense. La violence des sentiments enflamme la personne, et la fait souvent réagir avec force. Les irradiations qui émanent de son esprit seront renforcées en conséquence. L'âme qu'elle attire sera de ce fait fortement liée au plan terrestre par son intermédiaire, et pourra établir des liens puissants avec le petit corps. Elle supplantera l'âme ancrée à la mère par des liens plus faibles et s'appropriera le petit corps à son détriment.

De telles intrusions ne sont possibles qu'à cause de l'engourdissement de l'esprit de la mère. Toute future mère éveillée intérieurement est protégée contre de telles éventualités.

D'ailleurs une femme qui constate qu'elle est enceinte est profondément touchée par cette découverte. Qu'il s'agisse de joie ou de crainte, sa vie intérieure est généralement bouleversée et gagne en intensité, et elle est protégée en conséquence. Ce n'est donc que la tiédeur qui permet des intrusions.

Il est néanmoins préférable qu'une femme enceinte veille aux personnes qu'elle tolère dans son proche entourage, surtout au début de la grossesse, période pendant laquelle se fait le choix de l'âme. La nécessité de se protéger était bien connue dans les temps anciens.

Dans de grandes civilisations, comme celle de la Grèce antique, les femmes enceintes se retiraient de la vie sociale pour se préserver des influences néfastes. Dans certaines tribus africaines, la future mère allait vivre dans une case isolée, à l'extérieur du village. De nos jours, certaines femmes agissent de la même façon. Elles diminuent leurs activités, sortent moins... et mènent une vie plus calme dès qu'elles découvrent qu'elles sont enceintes. Elles en ressentent intérieurement le besoin, bien qu'elles ne soient pas conscientes des raisons profondes qui les poussent à agir ainsi. C'est peut-être en suivant cette même intuition qu'Elisabeth, la mère de Jean le Baptiste «se cacha pendant cinq mois» (Luc 1,24) lorsqu'elle devint enceinte.

La situation inverse, celle d'un mouton blanc dans une famille de moutons noirs, est aussi du domaine du possible et se met en place selon le même processus. Des enfants possédant de grandes qualités et une valeur morale naissent parfois dans des familles qui n'en ont pas.

Pour qu'une telle chose advienne, une personne possédant une personnalité forte et très bonne a dû séjourner dans le proche entourage de la future mère.

### **L'absence du père pendant la grossesse**

Le processus d'attraction des âmes en attente d'incarnation dépend normalement de la présence des deux parents. Que se passe-t-il lorsque le père n'est que peu présent pendant la grossesse, voire totalement absent, soit qu'il voyage ou travaille au loin, soit qu'il décède après une maladie ou un accident ? L'esprit du futur enfant n'aura-t-il aucune affinité avec son père ? Ne lui ressemblera-t-il en rien ?

Il est à noter que nous nous occupons ici des ressemblances spirituelles. Les similitudes physiques sont en effet inévitables puisqu'elles sont déterminées par moitié à partir des gènes du père.

L'attraction exercée par les parents sur l'âme de l'enfant commence dès la conception. Or, celle-ci a lieu peu de temps après la procréation, c'est-à-dire à un moment où le père est vraisemblablement encore présent et par conséquent peut également faire office de pôle d'attraction et de point d'ancrage. Qu'il vienne à s'en aller au loin, les premiers fils tissés demeurent malgré son absence. L'âme de l'enfant peut donc tout à fait être en affinité spirituelle avec le père.

Admettons maintenant, pour prendre un exemple extrême, que le père quitte la mère l'heure qui suit l'acte de procréation. Que se passe-t-il alors ? Tout dépendra de la relation intérieure, d'esprit à esprit, entre la mère et le père. Si un amour véritable existe entre eux, leurs esprits resteront «proches» car ils aspirent à être ensemble, chacun pense à l'autre, ils se réjouissent à la pensée d'être à nouveau réunis. Un lien subtil se forme entre eux. Cette proximité intérieure est plus forte que la distance physique qui sépare les époux. Les irradiations du père sont ancrées dans la mère et agissent à partir de là. Si ce n'était pas le cas, les enfants mis au monde dans de telles situations, par une mère seule, lui ressembleraient exclusivement, psychiquement parlant, et ne partageraient aucun point commun avec le père, ce que la réalité contredit.

Si au lieu d'amour, c'est une relation de haine qui existe entre les deux géniteurs, le processus n'est pas fondamentalement différent, car l'intensité d'une telle liaison est tout aussi forte qu'une relation d'amour. Les irradiations du père sont également ancrées dans la mère et agissent également à partir d'elle. Il en ira différemment si les deux géniteurs qui sont séparés l'un de l'autre n'éprouvent aucun sentiment profond, si l'indifférence règne entre les deux, comme c'est le cas dans une relation sans lendemain.

Ici, l'influence du père qui disparaît aussitôt sera faible, mais celle de la mère restera prépondérante, puisqu'elle constituera pratiquement à elle seule le pôle d'attraction spirituel. Dans ce cas, l'enfant ressemblera spirituellement avant tout à la mère et physiquement aux deux parents.

### **Le choix du prénom**

Nous ne prêtons pas tellement attention à notre prénom parce que nous y sommes habitués, et que nous l'utilisons sans y penser. Pourtant, nos parents ont souvent beaucoup réfléchi avant de nous le donner. Ces réflexions avaient-elles un sens ? Les prénoms ont-ils une importance ou est-il indifférent de s'appeler François plutôt que Georges ou Isabelle plutôt que Suzanne ?

Au premier abord, on pourrait penser qu'un prénom en vaut un autre, qu'ils ne sont que des sons choisis un peu au hasard pour désigner les humains. En réalité, ce n'est pas le cas. Chaque prénom possède une force et un sens qui correspondent à la personnalité de celui qui le porte. Leur attribution ne se fait pas au hasard, mais elle est dirigée par la loi de l'attraction des affinités.

Chaque chose qui nous entoure, que ce soient des pierres, des plantes ou des objets fabriqués par l'homme, porte en elle des forces qui sont l'expression de ses propres caractéristiques. Chaque objet est constitué de matériaux différents, ce qui le distingue par conséquent

nettement des autres. Il irradie donc différemment et possède sa propre «vibration», «couleur» ou «énergie», que l'être humain peut ressentir.

L'irradiation qui émane d'un éclat de silex, par exemple, n'a rien à voir avec celle d'une méduse ; pas plus que l'irradiation de l'or ne correspond à ce qui émane du mercure. Le genre de ces irradiations diffère chaque fois.

Tout son possède également sa propre «couleur» et sa propre irradiation. C'est pourquoi l'être humain qui cherche à désigner un objet par un nom, sera inconsciemment poussé par la force de l'attraction des affinités à utiliser des sons dont la force et les caractéristiques correspondent à celles de l'objet en question.

Les noms attribués aux choses ne sont donc pas des étiquettes choisies arbitrairement et qui seraient interchangeables ; chaque nom correspond très exactement à ce qu'il désigne. Il y a identité de genre entre le désigné et le désignant. Le nom vibre de manière similaire à l'objet, il possède la même «couleur», la même «énergie» et la même «force».

Ce qui vient d'être dit à propos des objets est également valable pour les êtres humains. En vertu de son libre arbitre, tout esprit développe ses facultés à sa manière. Sa personnalité est donc unique. Ce qui irradie de lui est par conséquent d'un genre particulier et possède ses propres caractéristiques. On peut d'ailleurs le ressentir, grâce aux impressions de sympathie, de confiance, de répulsion, etc. qui s'éveillent en nous au contact d'autrui.

Or, de même qu'un nom a été donné à toute chose en fonction des forces particulières qui en émanent, de même les prénoms sont donnés en fonction des caractéristiques des âmes qui vont s'incarner. Lorsqu'une personne a un unique prénom, celui-ci résume à lui seul ses caractéristiques ; dans le cas contraire, celles-ci sont réparties sur plusieurs prénoms. Mais pour si nombreux qu'ils soient, ils sont tous en affinité avec celui qui les porte. Un seul d'entre eux est cependant mis en avant, alors que les autres ne sont pas utilisés par l'entourage.

Le choix du prénom est le plus souvent effectué avant la naissance mais ce fait ne contredit en rien ce qui vient d'être dit. L'enfant n'a pas besoin d'être né pour que ses irradiations soient ressenties par ses parents. Elles le sont déjà au cours de la grossesse, puisque l'âme du futur enfant se lie à la mère bien avant la naissance.

Chacun a probablement déjà ressenti l'étroite relation qui existe entre l'individu et son prénom. Lorsque quelqu'un prononce plusieurs fois de suite notre prénom de manière erronée, nous nous sentons froissés ou dépréciés. Les efforts que nous faisons pour rectifier la prononciation de notre interlocuteur montrent en tout cas que cela ne nous est pas indifférent.

Les parents peuvent facilement constater l'importance et l'individualité des prénoms. Il suffit qu'ils s'imaginent ce qu'il adviendrait s'ils intervertissaient les prénoms de leur aîné et de leur cadet. Ils ressentiraient tout de suite que «cela ne va pas». Il y a dissonance : le prénom du deuxième enfant ne correspond pas à la personnalité du premier. Il ne vibre pas avec lui. Ce n'est pas une question d'habitude de la part des parents ; ce qui émane du prénom du cadet ne correspond pas à l'aîné. Prénom et enfant ne vont alors plus ensemble.

Cela vaut aussi pour de vrais jumeaux. Bien que se ressemblant beaucoup, les jumeaux sont des esprits distincts ayant eu chacun un vécu et un parcours différent au cours de leurs

incarnations précédentes, et qui ont par conséquent développé une personnalité propre. Leurs prénoms doivent être autres et ne sont pas interchangeables, comme l'a très justement ressenti la mère dans l'histoire véridique qui suit.

Cette femme avait mis au monde des jumelles et avait informé la sage-femme du prénom choisi pour chacune. Quelle ne fut pas sa surprise de constater, lorsque plus tard dans la journée on lui ramena ses deux filles, que les bracelets qui portaient leur prénom ne correspondaient pas à ce qu'elle avait indiqué : la première née (Maria) portait le prénom de la seconde (Emma), et inversement. La mère demanda tout de suite de corriger l'erreur. On l'informa que ce n'était plus possible car les enfants étaient déjà enregistrées de cette manière auprès des autorités ; mais que cela ne prêtait pas à conséquence puisque les deux étaient ses filles. La mère ne voulut rien savoir et, bouleversée, insista sur le fait que la première s'appelait Maria et non Emma, comme cela avait été transcrit par erreur, et que la deuxième née était bien Emma. Devant son désarroi, l'administration de l'hôpital fut finalement d'accord pour effectuer le changement des prénoms auprès de l'état civil, au grand soulagement de la mère, mais surtout pour le plus grand bien des deux filles.

Étant donné l'importance du prénom, le choix de celui-ci, dans certaines sociétés et tribus, était laissé au prêtre ou chaman. En raison de leurs facultés spirituelles plus développées, ils étaient considérés comme les plus à même de déterminer le prénom de l'enfant qu'on leur présentait.

De nos jours, cela n'a plus cours, chez nous en tout cas, et ce sont les parents qui décident du prénom de leur enfant. Le choisissent-ils à bon escient ? Correspond-il à l'esprit de leur enfant ? Les prénoms sont si nombreux que l'on pourrait penser que leur choix relève seulement du hasard.

Les parents choisissent toujours le ou les prénoms qui correspondent le mieux à leur enfant. La raison en est qu'ils ne peuvent pas choisir de manière arbitraire, sans base ou point de repère, puisque l'enfant à venir est déjà présent. Son esprit est lié au petit corps en préparation dans le ventre de sa mère. Il irradie, et ses irradiations sont ressenties par ses parents ; elles font pression sur eux, teintent leur choix, orientent leurs intentions et raisonnements dans une direction bien précise : vers le prénom qui vibre à l'unisson avec les irradiations de leur enfant.

La pression des irradiations de l'enfant sur les parents n'est-elle pas à l'œuvre lorsque ces derniers, qui avaient déjà déterminé le prénom bien avant l'heure de la grossesse, changent brusquement d'idée dès que celle-ci s'annonce ou après le moment de l'incarnation. Comme ils l'expriment eux-mêmes, le premier prénom « ne correspondait vraiment pas à l'enfant », dont la présence et les irradiations se manifestent maintenant concrètement. Si, par contre, les parents qui avaient déjà choisi le prénom longtemps avant la grossesse le gardent, c'est qu'il correspond à l'âme qui s'incarne.

C'est sous l'effet de cette même pression que des parents qui abordent une grossesse sans aucune idée de prénom, en voient soudain un bien précis s'imposer à eux comme une évidence. Ou encore, des parents qui malgré tous leurs efforts pour trouver un nom de garçon, n'en trouvent qu'un de fille, parce qu'en définitive leur enfant est bien une fille.

Que ce ou ces prénoms soient identiques à ceux des parents ou des ancêtres n'a rien d'étonnant puisque, en raison de l'attraction des affinités, les esprits en affinité se retrouvent dans les mêmes familles.

Qu'en est-il alors des vagues de prénoms qui caractérisent certaines époques ? Certains d'entre eux, très peu utilisés pendant des dizaines d'années, deviennent soudain très populaires, puis cessent à nouveau d'être employés après quelque temps. Il ne s'agit pas d'un phénomène de mode d'où serait exclue l'action de la loi de l'affinité. Celle-ci agit encore, l'affinité se situe entre le contexte historique et social d'une époque et les esprits qui s'y incarnent. Une époque donnée peut en effet offrir les situations nécessaires pour l'évolution de certains esprits qui, en raison de leur genre similaire, portent le même prénom.

Le choix n'est donc pas laissé au hasard, mais il est dirigé par la loi de l'affinité. Les prénoms correspondent à ce que nous sommes et font partie des aides octroyées à l'être humain pour sa vie terrestre, car les forces qu'ils renferment le soutiennent pour réveiller et exercer ses propres forces en conséquence.

### **L'éducation prénatale**

La loi de l'attraction de l'affinité permet de voir sous un jour nouveau ce que l'on appelle l'éducation prénatale et de véritablement comprendre ce qui se déroule lorsqu'on y a recours.

D'après les tenants de cette approche, il est possible d'éduquer un enfant avant sa naissance, c'est-à-dire pendant toute la période qu'il passe dans le sein de sa mère. Grâce aux moyens mis en œuvre, certaines qualités ou des traits de caractère spécifiques seront formés et amenés à s'épanouir au cours de la vie intra-utérine, alors que si ces moyens n'avaient pas été utilisés, l'enfant n'aurait pas pu les acquérir ni les développer, du moins pas dans une aussi grande mesure.

Qu'un fœtus soit capable de percevoir et de réagir à des stimuli extérieurs est un fait.

De nombreuses expériences l'ont prouvé. Un fœtus à qui l'on joue régulièrement un morceau de musique bien déterminé au cours de la grossesse, le reconnaîtra plus tard parmi d'autres qu'on lui fera écouter.

L'éducation prénatale utilise en particulier le sens de l'ouïe et du toucher. Le fait de parler au fœtus, de lire à haute voix des textes choisis avec soin, de chanter ou de lui faire écouter de la musique le stimulerait et l'aiderait à développer ses facultés auditives, son goût pour le rythme et la musicalité. De même les sensations que lui procure la pression des mains sur le ventre de sa mère, exercée de manière douce et répétée, développerait sa confiance en lui-même et une sûreté intérieure grâce à l'ambiance paisible et protectrice qui lui est ainsi offerte.

Dans l'éducation prénatale on cherche aussi à agir sur le fœtus par l'affectif. Puisque l'esprit de l'enfant est dans la proximité immédiate de l'esprit de la mère, il baigne dans les irradiations qui en émanent. L'enfant ressent par conséquent distinctement les émotions de sa mère, il les vit inconsciemment avec elle et il en est imprégné jusqu'à un certain point, que celles-ci soient positives ou négatives.

Le bonheur que la mère éprouvera à se promener dans la nature, à écouter des œuvres musicales de valeur, ou à regarder des œuvres artistiques empreintes d'harmonie sera perçu par le fœtus et le conduira, d'après les tenants de cette méthode, à épanouir en lui son sens du beau, sa gaieté et sa confiance dans la vie. A l'inverse lorsque la mère vit dans la crainte et souffre parce que les personnes et les lieux qu'elle fréquente, mais aussi la musique qu'elle écoute ou les lectures qu'elle fait l'oppressent, le fœtus en sera à son tour oppressé. Lorsque ces états se répètent, il en résulte des prédispositions de caractère, affirment les défenseurs de la méthode. C'est pour cette raison que dans l'éducation prénatale il est recommandé aux mères d'éviter les conversations, les lectures, la musique, les fréquentations et les spectacles grossiers et violents et de ne rechercher que ce qui est élevé, empreint de beauté et de naturel.

En résumé, on peut dire que les tenants de l'éducation prénatale pensent que les fondements d'un caractère fort et épanoui, ou au contraire faible et mauvais, sont édifiés, ou fortement modelés et influencés par le comportement et le vécu de la mère pendant la grossesse. Autrement dit, un enfant deviendra ou sera beaucoup plus musicien par exemple, si sa mère l'a fait baigner dans une ambiance musicale pendant toute la durée de sa vie intra-utérine.

Le fait maintes fois observé qu'un enfant naît effectivement avec les prédispositions qu'on a cherché à lui inculquer pendant la grossesse semble prouver que l'éducation prénatale est possible, puisque les efforts effectués aboutissent réellement à un résultat.

En réalité, l'éducation prénatale ne modifie en rien les facultés de l'esprit de l'enfant au cours de la grossesse. Un esprit ne peut en modifier un autre aussi facilement. Ici, un autre phénomène entre en jeu. C'est la loi de l'attraction des affinités.

A partir de la conception, l'esprit de la mère attire à elle un esprit qui lui est en affinité.

S

i lors de la grossesse la mère écoute beaucoup de musique et en joue elle-même, pour poursuivre avec le même exemple, elle renforcera les radiations de son esprit en conséquence. Si elle se livre à ces activités, c'est parce qu'elle est probablement elle-même musicienne. Il est dès lors tout à fait naturel que l'esprit qu'elle attire soit également musicien, puisque c'est la musique qui a constitué le pôle principal d'attraction.

Il n'y a donc pas une modification des facultés de l'esprit, dans le sens d'un plus de sensibilité à la musique à cause du comportement de la mère, mais attraction d'un esprit possédant déjà ces facultés.

Il serait contraire à toute justice qu'un esprit puisse voir ses facultés et prédispositions se modifier fortement à cause de sa mère.

Cet esprit récolterait des qualités et des défauts qu'il n'aurait pas engendrés par lui-même, mais qui dépendraient uniquement des décisions de sa mère. Il subirait de profonds préjudices ou bénéficierait de grands avantages sans qu'il ne décide ou ne fasse quoique ce soit lui-même.

De telles injustices ne peuvent cependant se produire. Les lois de la création ne le permettent pas, et chacun est l'exact résultat de ses propres efforts.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi un fœtus profondément enfoui dans le ventre de sa mère, encore peu conscient de lui-même, et par là en grande partie coupé de l'environnement

extérieur pourrait être si facilement modelé du dehors et capable d'apprendre aussi vite ! Si l'on pense aux difficultés qu'une mère peut déjà avoir à calmer un enfant anxieux de nature lorsqu'il est dans ses bras, avec lequel elle est donc en contact direct, à qui elle peut parler et qu'elle peut cajoler, on se demande comment il se pourrait que, lorsque toutes ces possibilités d'intervention directes sont absentes, elle réussisse beaucoup mieux, non seulement à le tranquilliser, mais à lui faire acquérir le calme intérieur comme trait de caractère !

Bien sûr, tous les efforts qu'une mère déploie pendant la grossesse pour vivre dans la paix et l'harmonie afin que son enfant à venir puisse se développer dans une ambiance sereine et belle sont à saluer comme un bien-fait et ne peuvent qu'être encouragés, mais, malgré tout, ces efforts ne modifient pas les facultés spirituelles de l'enfant.

Chaque esprit est ce qu'il est, et le reste au cours de la grossesse.

L'influence que peut avoir une mère ne se manifeste pas une fois l'esprit incarné, mais avant, lorsque le choix de l'âme à venir n'est pas encore effectué. Par une attitude intérieure particulière, qu'elle cultive en elle dans son vécu et ses aspirations, elle attirera alors une âme qui sera spirituellement en accord avec elle. Ses propres possibilités d'influencer portent sur le choix de l'âme, non sur la formation de celle-ci.



## Chapitre 4 : L'affinité physique parents-enfants

### Un corps en affinité

Jusqu'à présent nous avons vu les effets de l'activité de la loi de l'attraction des affinités au niveau spirituel, autrement dit entre l'esprit des parents et celui du futur enfant. Cette loi agit cependant aussi au niveau corporel.

Un esprit ne peut s'incarner indifféremment dans n'importe quel fœtus. Il n'est pas égal qu'il le fasse dans tel fœtus ou dans tel autre. L'esprit ne peut s'incarner dans un corps que si celui-ci présente des caractéristiques qui sont identiques aux siennes ou, tout au moins, qui s'en rapprochent beaucoup. Un esprit dynamique et entreprenant ne peut s'incarner dans un corps fin et fragile, puisque l'enveloppe ne correspondrait pas au noyau animateur.

Les formes et les caractéristiques du corps correspondent à celle de l'esprit. L'enveloppe corporelle est en effet plus qu'un habit, elle est un outil qui doit faire «corps» avec l'esprit pour qu'il soit utile. Les vêtements d'étoffe peuvent être portés même s'ils ne sont pas parfaitement ajustés, mais le corps physique doit faire un avec l'esprit. La loi de l'attraction des affinités veille à ce que ce soit le cas. En effet, si le corps et l'esprit étaient trop dissemblables, la loi les éloignerait l'un de l'autre. Concrètement cela signifie que l'esprit en question ne pourrait s'incarner dans ce corps, et qu'un autre esprit, plus en affinité, se lierait à lui.

La nécessité d'une affinité fait qu'il est également impossible à un esprit humain de s'incarner dans un corps animal, par exemple dans une girafe, un serpent ou un poisson. Le manque d'affinité exclut une telle chose. La métempsycose, c'est-à-dire la doctrine selon laquelle un esprit humain peut s'incarner tantôt dans un corps humain, tantôt dans un corps animal, est donc du domaine de l'impossible si on prend pour base les lois de la création.

Dans toute l'histoire de l'humanité, il n'y a eu qu'une exception à cela. A une seule période, des esprits humains se sont incarnés dans des corps animaux. Ce fut lorsque les premiers esprits humains sont venus sur terre. Ceux-ci n'avaient en effet pas de mère humaine qui puisse leur préparer le fœtus dans lequel s'incarner. S'il y en avait eu une, ils n'auraient pas été les premiers humains, mais c'est elle qui l'aurait été. Mais alors, la même question se serait posée pour elle : qui avait été sa mère terrestre à elle ?

Les mères qui permirent les premières incarnations d'esprits devaient être, par la force des choses, et c'est là que réside l'exception, des mères animales mais d'une espèce d'un genre très proche de l'espèce humaine. Comme l'enseigne la théorie de l'évolution, les espèces animales sont issues les unes des autres, les plus simples ayant précédé les plus évoluées. L'espèce animale qui précède le genre humain dans l'évolution fut celle des grands singes. Une espèce proche des chimpanzés et des orangs-outans, maintenant disparue, avait tellement évolué que les formes et les caractéristiques du corps de cet animal avaient fini par se rapprocher de très près de celles qui étaient nécessaires à un esprit humain, en tout cas qui étaient suffisamment en affinité pour qu'il puisse s'y incarner.

Il arriva un jour où, au lieu que ce soit une âme animale de grand singe – comme c'était le cas jusque-là – qui s'incarne dans l'embryon en gestation, ce fut un esprit humain qui s'incarna. Le premier humain venait ainsi de faire son apparition sur terre.

En apprenant peu à peu à maîtriser son corps et à l'utiliser d'une manière plus poussée, l'esprit humain le perfectionna et l'affina. Il lui fit aussi prendre la position verticale et l'amena progressivement à la forme humaine, propre au genre spirituel.

Vue sous cet angle, la théorie de l'évolution est donc parfaitement juste en ce qui concerne l'évolution du corps. L'homme descend bien du singe pour ce qui est de son enveloppe corporelle, comme en témoigne notre proche parenté physique avec lui : la forme générale des corps est semblable, les codes génétiques similaires à 99%, la durée de la grossesse identique à 2 jours près, etc.

La théorie de l'évolution cependant ne peut pas être juste lorsqu'elle suggère que le psychisme humain serait issu du psychisme du singe, et qu'il ne serait qu'un exemplaire plus perfectionné de celui-ci. Si c'était vrai, cela voudrait dire qu'une âme de singe se serait transformée en esprit humain. Une telle chose est-elle possible ? Ici encore, la loi de l'affinité va nous permettre de répondre.

Le plan de la création d'où proviennent les âmes animales est le plan de l'essentialité, dont nous n'avons pas encore parlé et qui se situe entre le plan spirituel et le plan de la matière subtile. Le plan d'origine des esprits humains est le plan spirituel. Le plan de l'essentialité et celui du spirituel sont de genres très différents. Âmes animales et esprits humains sont donc construits avec des matériaux totalement différents et possèdent des potentialités tout autres.

Chacun peut grandement évoluer dans les potentialités que lui offre son propre genre, mais il ne peut passer d'un genre à l'autre. Un tel passage est impossible car il manque les éléments de constitution nécessaires à cet effet. Les grands singes, par exemple, n'ont pas d'aptitudes artistiques ou religieuses en eux. Ne les possédant pas et, en tant que créatures, ne pouvant les créer eux-mêmes, ils en sont définitivement privés.

L'être humain n'a donc hérité des grands singes que son corps physique, mais pas son noyau animateur, l'esprit.

### **La maturation de l'embryon**

La nécessité d'une affinité entre l'esprit et le corps se manifeste aussi pendant la grossesse. Elle détermine même le moment où l'âme, qui est reliée à son futur corps par des fils, mais qui se tient encore à une certaine distance de lui, s'en rapprochera et y pénétrera.

Un esprit ne peut s'incarner que dans un corps qui lui correspond. Or, comme nous l'apprend l'embryologie, l'embryon en cours de formation repasse rapidement par toutes les phases de développement parcourues au cours de millions d'années par les êtres vivants. D'abord, il ressemble à un mollusque marin, puis à un poisson. A ce stade, il aura des ébauches de branchies comme les poissons. Il passe ensuite par le stade des être amphibiens, puis par celui des êtres terrestres et remonte toute la lignée des mammifères jusqu'aux grands singes.

L'esprit humain ne peut évidemment pas s'incarner dans le corps en gestation lorsque celui-ci est encore trop éloigné de la forme humaine, comme par exemple lorsqu'il n'a pas de membre (stade poisson) ou possède quatre pattes (stade lézard). Il arrive cependant un moment où le fœtus a parcouru suffisamment de chemin pour avoir presque acquis une forme humaine et donner la possibilité à un esprit de s'incarner en lui.

## Quand ce moment arrive-t-il ?

Ce n'est pas lors des premiers quinze jours, car il n'y a pas encore véritablement un corps mais seulement un amas de cellules, d'un diamètre de 1 mm environ. A la fin du premier mois, l'embryon qui a la forme d'un grain de haricot de 5 mm de long, n'a toujours pas de bras, ni de jambes, il a seulement des sortes de minuscules bourgeons à l'endroit où les membres se développeront. Des ébauches d'organes se mettent en place, mais il ne s'agit encore que d'ébauches, non d'organes proprement dits.

Bien qu'au cours du 2e mois, le développement du corps et de certains organes progresse suffisamment et fasse passer l'embryon au stade de fœtus, l'esprit ne peut s'y incarner, car le fœtus n'a pas encore une forme humaine. Certains organes ne sont pas formés, les glandes sexuelles, par exemple, mais aussi les mains et les pieds. Les éléments du visage ne font également qu'apparaître : deux petites saillies pour les yeux, deux fossettes pour les oreilles... A ce stade, le fœtus ne mesure que 3 à 4 cm et ne pèse que 2 à 3 grammes.

Au cours des 3e et 4e mois, le fœtus s'humanise de plus en plus. Le visage prend peu à peu son aspect définitif. Les deux yeux qui étaient très loin sur les côtés de la tête se rapprochent et se recouvrent de paupières, les lèvres se dessinent, les oreilles se forment. Les membres s'allongent, surtout les bras ; les mains sont complètement achevées et les organes génitaux se différencient. De plus, le squelette se met en place et le développement des organes se poursuit activement : le cœur bat, le sang est suffisamment proche de sa composition définitive, les sens perçoivent, la multiplication des cellules nerveuses est quasi terminée, ce qui veut dire que le cerveau est presque fonctionnel.

A la fin du 4e mois, les organes ont atteint un tel développement qu'ils sont à peu près identiques, dans leur structure et leur fonctionnement, à ceux du nouveau-né. Il manque très peu de choses pour que l'âme puisse s'incarner dans le petit corps préparé pour elle. Encore une à deux semaines de maturation et plus rien ne s'opposera à l'incarnation de l'esprit, puisque l'affinité entre lui et son futur organisme physique sera devenue suffisamment grande.

Et de fait, l'incarnation aura lieu à cette période, au milieu de la grossesse, peut-on lire dans le Message du Graal.

## L'incarnation

Les premiers mouvements du fœtus sont le signe que l'incarnation a eu lieu : « *L'instant où l'âme entre dans le corps – c'est-à-dire où elle se trouve absorbée par lui – entraîne alors tout naturellement aussi les premiers soubresauts du petit corps. Ceux-ci prennent la forme de tressaillements que l'on nomme les premiers mouvements de l'enfant.* » (Dans la Lumière de la Vérité, Message du Graal, tome 2, conférence 51)

En pénétrant dans le fœtus et en en prenant possession, l'âme se met à le mouvoir. Il en résulte les mouvements de bras et de jambes typiques qui ont lieu à partir de cette période de la grossesse. Ceux-ci se distinguent nettement des mouvements, faibles et saccadés, qui ont précédé et qui résultaient de l'action des nerfs. Maintenant, ils sont francs et nets parce qu'ils sont dirigés par l'esprit.

Le deuxième signe qui révèle que l'incarnation a bien eu lieu est une chose que seule la mère peut observer et que d'ailleurs beaucoup de mères observent. Avec l'incarnation de l'esprit

dans le petit corps qu'elle porte en elle, un étroit rapprochement se fait entre la mère et l'âme de son enfant. Jusque-là, ce dernier était à quelque distance d'elle, dorénavant il se trouve dans sa proximité on ne peut plus immédiate. La mère peut alors ressentir quel genre d'âme s'est incarné. *«C'est alors que s'opère très souvent chez la future mère un changement dans sa façon de ressentir les choses. Selon la nature de l'âme humaine qui a pénétré en elle, elle en éprouve du bonheur ou bien elle se sent oppressée.»* (Dans la Lumière de la Vérité, Message du Graal, tome 2, conférence 51)

L'âme ne s'incarne donc pas au moment de la fécondation, ni à la naissance, mais au milieu de la grossesse.

### **Le corps astral**

Les explications qui précèdent donnent l'impression que l'âme dans l'au-delà est en mesure de s'incarner, sans plus, dans le corps physique une fois que celui-ci est prêt à la recevoir. En réalité, il n'en est pas tout à fait ainsi.

Bien que se tenant à proximité de la mère, l'esprit entouré de ses différentes enveloppes, autrement dit l'âme, se trouve encore sur un plan au-dessus du plan terrestre. Le genre de l'âme n'est pas semblable au genre du corps physique de matière dense auquel il est relié par des fils. C'est la raison pour laquelle l'âme ne pourra s'incarner dans le fœtus avant que le fossé qui sépare les genres ne soit comblé.

Si l'enveloppe la plus dense qui entoure l'âme appartient à la matière dense de faible densité, le corps physique appartient à la matière dense de forte densité. L'élément manquant est donc une enveloppe ou un corps du plan intermédiaire de matière dense de moyenne densité. Ce corps est ce que l'on appelle le corps astral.

Le corps astral n'est pas le reflet ou l'irradiation du corps physique, comme on le croit généralement, mais le modèle d'après lequel l'organisme physique est bâti. Il ne suit pas la construction du petit corps en formation, mais la précède et la dirige. C'est le moule en trois dimensions qui donne la forme au corps dans son ensemble, et aux organes en particulier.

Dans ce moule qu'est le corps astral, les cellules embryonnaires qui se multiplient sont dirigées vers l'emplacement qu'elles occuperont dans l'organisme. Sous l'influence des irradiations particulières à chaque zone du corps astral prévue pour les organes, les cellules cessent d'être indifférenciées pour acquérir leur spécificité : cellules du foie, du cœur, des muscles, etc. L'expansion de la multiplication cellulaire est en outre limitée et contenue par les parois du moule, ce qui fait qu'elle s'interrompt à la limite de l'organe et ainsi chaque organe a exactement la forme qu'il doit avoir.

La multiplication cellulaire est donc contrôlée et dirigée de l'extérieur, par le corps astral, et non du dedans, par les gènes, comme l'explique la science. D'après cette dernière, ce sont les gènes contenus dans les cellules qui informent celles-ci ; ils leur indiquent où se placer dans l'organisme, comment modifier leurs caractéristiques pour correspondre aux cellules de l'organe auquel elles appartiennent (cellules nerveuses, osseuses...), et quand interrompre leur expansion parce que les limites de l'organe ont été atteintes. La question à laquelle ne répond pas l'approche scientifique est : Comment les cellules qui disposent chacune exactement du même bagage génétique sont-elles capables d'agir si différemment ?

Invoquer, comme le font certains scientifiques, l'existence d'un champ magnétique extérieur aux cellules, qui les dirigerait, interromprait leur avance, leur donnerait leur spécificité, c'est faire un grand pas vers la reconnaissance de l'existence du corps astral. En effet, au-delà de la différence d'appellation, le champ magnétique, extérieur, non visible, etc., ressemble fort par ses caractéristiques au corps astral.

Si les gènes ne dirigent pas l'édification de l'organisme, ils n'en contiennent pas moins des informations le concernant. La transmission des caractères physiques héréditaires par les gènes, comme la couleur des yeux, la taille du corps, etc. est une réalité. Mais ces informations sont complétées et individualisées par le corps astral qui les adapte aux caractéristiques de l'âme. Les gènes s'occupent ainsi du gros œuvre, ils transmettent les traits physiques généraux communs aux membres d'une même famille, alors que le corps astral personnalise ces informations, et les individualise pour les faire correspondre aux particularités précises de l'âme qui va s'incarner.

Une fois que le corps physique est construit, le corps astral n'est pas rejeté sous prétexte qu'il est un moule désormais inutile, mais il est conservé. En tant qu'élément intermédiaire, c'est à travers lui que l'esprit anime et dirige le corps, autrement dit qu'il fait fonctionner ses organes et met en mouvement ses membres.

Avec la formation du corps astral, puis, tout de suite après, celle du corps physique, les deux derniers maillons nécessaires à l'incarnation sont prêts. Maintenant, il faut encore que ces différents éléments coulissent les uns dans les autres pour que l'incarnation ait vraiment lieu. Il s'agit d'un coulissement, car il n'y a pas fusion des différentes enveloppes mais emboîtement des uns dans les autres comme les différentes parties d'un télescope. Comment ce processus se déroule-t-il ? Ici deux facteurs interviennent : premièrement l'irradiation du sang du petit corps et, deuxièmement, l'irradiation de l'esprit de la mère.

### **L'irradiation du sang**

On considère généralement le sang comme servant uniquement à irriguer les tissus corporels. Le Message du Graal explique qu'il possède aussi un rôle qui dépasse le plan physique : le sang a pour but d'établir la liaison entre le corps et l'esprit, grâce aux irradiations qui émanent de lui.

Comme tout objet, le sang irradie, c'est-à-dire qu'il émet des radiations qui se propagent autour de lui. Ces irradiations sont plus éthérées que le sang, elles sont d'une autre constitution que lui. Cette constitution se rapproche de très près des irradiations qui émanent du corps astral. En se rejoignant, ces irradiations forment un lien entre l'âme et le corps. Le processus est semblable à celui qui tient deux aimants collés l'un contre l'autre : un pont d'irradiations magnétiques invisibles les relie.

C'est donc grâce aux irradiations sanguines que l'âme peut se lier solidement au corps et rester incarnée en lui pendant toute la durée du séjour terrestre. Un ancrage solide dans le corps est indispensable pour l'âme, sinon, en raison de son genre plus léger et plus fin, elle le quitterait, attirée qu'elle serait vers les plans plus éthérés qui sont en affinité avec son propre genre.

Cependant, l'irradiation du sang ne fait pas seulement office de lien, elle permet également, lors du processus d'incarnation, l'attraction et la descente de l'âme jusque dans le corps.

Pour que les irradiations du sang puissent attirer l'âme, il faut toutefois qu'elles aient la capacité de le faire. Il faut qu'il y ait une affinité entre elles et ce qu'elles attirent. Or, la nature des irradiations du sang dépend de sa composition.

Selon son groupe sanguin, sa teneur en globules rouges, globules blancs, minéraux, vitamines, etc. le sang aura un rayonnement autre.

Au début de la grossesse, le sang ne possède pas encore une composition humaine. L'embryon repasse par les différentes étapes de l'évolution animale. Le sang qu'il produit est, par la nature des choses, «animal» et par conséquent n'est pas encore en mesure d'attirer une âme humaine.

Le sang humain est caractérisé, entre autres, par la présence de globules rouges qui sont des cellules ayant la particularité d'être dépourvues de noyau. Or, pendant les trois premières semaines de son existence, l'embryon a un sang exempt de globules rouges. Lorsqu'il commence à en produire, ceux-ci, contrairement à la normale, possèdent un noyau. Ce n'est que plus tard que ces globules rouges sont fabriqués sans noyau. Il y en a d'ailleurs peu au début et leur nombre augmente au fur et à mesure que les différents organes responsables de leur production – l'endothélium des parois des vaisseaux, le foie, la rate, les tissus lymphatiques – se mettent en action. Le dernier de ces organes le fait à partir du 4<sup>e</sup> mois, c'est-à-dire peu avant le milieu de la grossesse qui a été défini comme étant la période de l'incarnation.

Le sang de l'embryon ne devient ainsi que progressivement humain. Et plus il le devient, plus il attire l'âme de l'enfant dans le petit corps jusqu'à ce que, le sang ayant acquis la composition voulue, l'incarnation proprement dite se produise. Mais, parallèlement à ce processus d'attraction, un autre a lieu grâce aux irradiations de l'esprit de la mère.

### **L'esprit de la mère**

Les pôles d'attraction pour l'incarnation de l'âme de l'enfant doivent se situer exactement là où l'âme doit être attirée. C'est le cas pour le sang qui est dans l'embryon, mais également pour l'esprit de la mère, puisque le petit corps en formation se trouve dans le corps maternel.

L'irradiation émanant de l'esprit de la mère irradie vers le haut. Celle de l'âme qui va s'incarner irradie vers le bas. A elles deux, ces irradiations en se rejoignant forment un pont. Attirée vers le plan terrestre par l'esprit de la mère, l'âme, qui se trouve dans l'au-delà, s'avancera sur ce pont. Ce phénomène est semblable à celui d'un aimant qui en attire un autre placé à quelque distance, mais se trouvant encore à l'intérieur de son champ d'attraction.

Lors de sa descente, l'esprit revêt donc le corps astral et le corps physique, ce qui équivaut à s'incarner.

L'esprit du père n'aurait-il pas pu lui aussi remplir ce rôle ? Non, il ne l'aurait pas pu, car si au début de la grossesse, l'âme de l'enfant a pu être simplement attirée et ancrée à quelque distance du fœtus, indifféremment par la mère, le père ou éventuellement une tierce personne, elle doit ensuite descendre dans le fœtus, y pénétrer et le revêtir comme un habit. Le pôle d'attraction est alors primordial, il doit être très proche, et seule la mère remplit au mieux toutes les conditions.

A première vue, c'est parce que la mère porte en elle les organes féminins nécessaires à la gestation que son esprit est utilisé pour attirer l'âme de l'enfant. En fait, c'est parce que seule une femme est capable de servir de pont d'un plan à l'autre par ses irradiations, que son corps – et non celui de l'homme – possède les organes nécessaires à la gestation.

Il découle de ceci que l'esprit d'une femme irradie d'une manière différente de celle d'un homme.

Les esprits ne sont-ils donc pas tous identiques ? Y a-t-il des esprits de genres différents ?

### **Y a-t-il des esprits masculins et des esprits féminins ?**

Dans le Message du Graal il est expliqué que si un esprit est masculin ou féminin cela ne résulte pas du sexe du corps physique, ne serait-ce que parce que l'esprit préexiste à la formation du corps, mais résulte de la manière dont l'esprit a choisi de développer ses facultés.

Le propre des esprits masculins est d'agir de manière active, énergique, entreprenante, voire aventureuse et téméraire. Quant aux esprits féminins, ils agissent de manière passive, douce, prudente, réceptive, conservatrice et protectrice. La femme est plus orientée vers l'intérieur, l'homme vers l'extérieur. Terrestrement parlant, c'est l'homme qui affronte le monde extérieur pour trouver ce dont son foyer a besoin, la femme s'occupe de l'acquis et de sa conservation. La position en retrait et protégée de la femme la rend plus ouverte et plus réceptive. Ses facultés intuitives sont par conséquent plus affinées, ce qui lui permet de mieux saisir ce qui est élevé. Les irradiations qui émanent de l'esprit féminin sont plus fines que celles de l'homme. Elle sont donc beaucoup plus à même d'atteindre celles qui sont issues de l'esprit du futur enfant qui attend dans l'au-delà.

Il s'agit ici des irradiations émanant tout naturellement de l'esprit féminin et non de ses aspirations intérieures vers les hauteurs spirituelles, car si l'esprit d'un homme n'irradie pas aussi finement à cause de son genre, ses aspirations et ses prières peuvent s'élever tout aussi haut que celles qui émanent d'un esprit féminin.

Ainsi, les irradiations d'un esprit féminin sont seules à même de former le pont jeté pardessus l'abîme séparant le plan terrestre de celui de l'au-delà, afin que l'esprit de l'enfant puisse le franchir et s'incarner dans le fœtus.

Cette plus grande finesse spirituelle a des répercussions sur le corps physique. En effet, à l'esprit féminin doté de capacités intuitives plus fines correspond aussi, en raison de la loi de l'affinité, un corps physique plus fin. Cette plus grande finesse se traduit par le fait que le corps féminin est moins compact et moins dense que celui de l'homme.

Il est logique et naturel que le corps masculin soit plus dense. Le désir et la nécessité d'agir sur la matière, et de maîtriser les forces qui s'y manifestent, font que l'homme a besoin d'un corps plus ferme et compact pour faire face à la densité qui l'entoure et sur laquelle il agit. La femme n'étant pas destinée à être confrontée d'aussi près à la matière et n'en ressentant normalement pas le besoin, son corps dispose d'une constitution plus fine.

Cette différence de constitution se manifeste concrètement par une densité osseuse moindre chez la femme, ainsi que par un développement et une fermeté musculaire moindres. Même

en dehors de tout problème de surpoids, ses tissus contiennent plus de graisse et d'eau, substances plus légères que les muscles qui prédominent chez l'homme.

A poids égal, son volume sanguin est de beaucoup inférieur à celui de l'homme, ce qui signifie qu'elle est moins fortement ancrée. Pour un poids corporel de 70 kg la femme aura 4,6 litres de sang, l'homme 5,2 litres, soit 6 dl de différence. La composition du sang est également autre. Le taux de globules rouges et celui de fer sont inférieurs chez la femme : 4 millions de globules rouges par mm<sup>3</sup> pour la femme, contre 4,9 millions pour l'homme, 14 g d'hémoglobine pour 100 ml de sang pour la femme contre 15,5 g pour l'homme.

Même si le corps masculin disposait des organes nécessaires à la gestation d'un enfant, l'homme ne pourrait conduire la grossesse à son terme. Il y a deux raisons à cela.

Comme nous l'avons vu, la première est que les irradiations de son esprit ne sont pas assez affinées pour atteindre le niveau où se trouve l'âme du futur enfant. L'esprit de l'enfant à venir n'aurait donc pas de pont à emprunter pour s'incarner quand le moment en serait venu.

La deuxième raison de cette incapacité est qu'étant donné l'absence du pont d'irradiations «seul pourrait se développer le corps physique à son tout premier stade de développement et rien d'autre» peut-on lire dans le Message du Graal (tome 3, conférence 47). En d'autres termes, cela signifie qu'il n'y aurait même pas formation d'un corps suffisamment mûr dans lequel l'esprit de l'enfant pourrait s'incarner. Ce point est à approfondir, car il permet de mieux comprendre l'importance fondamentale du corps astral.

### **Le corps astral et la formation de l'embryon**

Au début de la formation du petit corps, le corps astral travaille sans être en liaison avec l'âme du futur enfant, parce que, d'une part, l'âme qui pourra s'incarner dans ce corps n'a pas encore été choisie parmi celles qui ont été attirées à proximité de la mère, et que d'autre part, ses activités sont très organiques, il ne s'agit en effet que de gérer la multiplication cellulaire et les premières ébauches d'organes.

Il ne faut pas oublier que le corps astral est un moule. Sa forme n'est pas fixe, elle se modifie constamment pour faire passer le corps par les différentes étapes de sa croissance. Lorsque l'embryon passe d'une étape de l'évolution animale à l'autre, le corps astral n'a pas encore la forme humaine sinon ces différentes étapes ne pourraient pas être parcourues. Ce n'est qu'à partir d'un certain point de l'évolution, lorsque le petit corps doit cesser d'être «animal» pour devenir «humain», que le corps astral se modifie. Ce changement a lieu parce que le corps astral est de plus en plus soumis à l'influence de l'âme. En effet, les fils qui le relient à l'âme, de lâches qu'ils étaient au début, se sont progressivement tendus et resserrés au cours des premiers mois de la grossesse. Grâce à l'affermissement de cette liaison, le corps astral acquiert non seulement la forme humaine propre au genre spirituel en général, mais aussi les caractéristiques inhérentes à l'âme qui s'incarne, c'est-à-dire ses qualités et ses faiblesses. Le corps astral est ainsi formé d'une manière tout à fait spécifique et personnelle.

Le rapprochement de l'âme, et l'humanisation du corps astral qui en résulte, s'opèrent facilement, toujours grâce à la finesse des radiations féminines de la mère. Celles-ci sont capables d'opérer ce rapprochement. Il n'en irait par contre pas de même avec un esprit masculin – pour poursuivre avec l'exemple d'un homme possédant dans son corps les organes de reproduction nécessaires à une grossesse. Son corps n'irradie pas assez finement pour



former un pont pour l'âme de l'enfant. Cette dernière, n'étant pas à même de se lier au corps astral, ne serait pas non plus capable de l'humaniser et, par là, de faire passer le fœtus du stade animal au stade humain. Faute de moule adéquat, la formation du petit corps ne pourrait pas se poursuivre et s'interromprait après le premier stade de son développement.

Pour la même raison, il ne sera jamais possible de mener à terme une grossesse hors d'un corps de femme, dans une éprouvette, étant donné qu'il manque le pont subtil pour le rapprochement et l'incarnation de l'âme.

S'il est nécessaire de connaître l'existence du pont d'irradiations en provenance de la mère pour comprendre pourquoi c'est la femme plutôt que l'homme qui assure la descendance, cela donne aussi un éclairage nouveau sur la stérilité.

### **La stérilité**

L'impossibilité d'avoir des enfants a de nombreuses causes physiques bien connues en médecine et peut provenir aussi bien de la femme que de l'homme. Mais d'après ce qui vient d'être dit, la stérilité peut aussi avoir parfois une cause spirituelle. Celle-ci est en relation avec une déficience plus ou moins prononcée du pont d'irradiations émanant de la mère.

Quelles sont les causes d'une déficience du pont d'irradiations chez la femme ? La présence d'un esprit féminin ne suffit-elle pas à elle seule à garantir l'existence d'un pont d'irradiations adéquat ?

Les irradiations émanant d'un esprit féminin seront toujours vives et intenses si la femme agit conformément à son genre, autrement dit si sa vie intérieure, ses aspirations et sa manière d'être sont orientées dans cette direction. Mais, l'esprit humain étant doté du libre arbitre, une femme a la possibilité de décider d'orienter sa vie différemment de ce que ses aptitudes intérieures la poussent à faire. Elle peut, par exemple, décider de se livrer à des activités masculines plutôt que féminines, à rivaliser avec les hommes dans leur domaine d'action, autrement dit à adopter un mode de vie qui la confronte à plus de rudesse et de dureté.

Si elle se comporte comme un homme, elle perd peu à peu la sensibilité et la délicatesse qui caractérisent l'esprit féminin. Les irradiations de son esprit se densifient de plus en plus, perdent de leur finesse et se rapprochent progressivement de celles de l'homme.

Dans les cas extrêmes de masculinisation, l'esprit de la femme, bien que féminin, irradie de manière très semblable à un esprit masculin et devient par conséquent incapable d'attirer une âme. Cette cause spirituelle a alors pour conséquence la stérilité. Si la masculinisation de la femme n'a pas été poussée aussi loin, une âme sera attirée et pourra se lier à l'embryon, mais la liaison sera faible. A cause de cette faiblesse, dans certains cas, la liaison peut s'interrompre, ce qui conduira à une fausse-couche (à moins que, comme vu précédemment, une cause physique en soit la raison, par exemple un problème de développement de l'embryon).

### **L'avortement**

Le fait que l'âme de l'enfant ne s'incarne qu'au milieu de la grossesse, lorsque le fœtus a quatre mois et demi, justifie-t-il les avortements qui sont pratiqués avant ce moment, comme l'autorise la législation de nombreux pays ?

Si on part du principe que l'être humain n'est pas son corps, mais un esprit, peut-on conclure que l'avortement est légitime, puisque la destruction de l'embryon ne représenterait alors que la destruction d'un outil ou d'une enveloppe fonctionnelle, mais pas celle de l'esprit lui-même ?

A première vue, on pourrait le penser, mais en approfondissant un peu on se rend compte que ce n'est pas le cas.

Dès la conception, différentes âmes s'approchent des parents. Celle dont les caractéristiques sont les plus proches des leurs va se lier à eux par des fils invisibles. D'autres fils vont aussi la lier au corps astral et à travers lui au petit corps en formation. Plus le développement de l'embryon avance, plus les fils se resserrent et rapprochent l'âme de l'enfant de sa future mère. Une relation de plus en plus étroite se développe entre mère et enfant. Ils se familiarisent l'un avec l'autre. Ainsi apparaissent l'amour maternel et l'amour filial qui sont nécessaires pour la vie en commun qu'ils vont partager pendant les longues années de l'enfance, jusqu'à ce que l'enfant devenu adulte quitte la famille.

Le resserrement progressif de la liaison entre l'âme de l'enfant et son futur corps rapproche en outre de plus en plus l'âme de ses futures conditions de vie. L'âme doit en effet quitter l'au-delà où elle séjournait, afin de s'adapter insensiblement aux caractéristiques de la terre. Peu à peu des transformations intérieures prennent place pour permettre l'adaptation à la terre d'accueil vers laquelle elle se dirige. De cette manière, les aspirations inconscientes de l'âme du futur enfant se tournent de plus en plus vers l'incarnation à venir, alors que celles de la mère se dirigent vers son enfant.

Bien que se déroulant parallèlement à la construction du fœtus et de manière invisible, les phénomènes décrits n'en existent pas moins. Ils sont interrompus lors qu'un avortement est pratiqué.

Un avortement, ce n'est donc pas seulement détruire un organisme vivant, mais également rendre inutilisable le corps astral qui lui est lié, c'est obliger l'âme à se dégager de ces deux enveloppes et briser la relation étroite qu'elle entretient avec sa future mère, c'est la repousser brusquement vers l'au-delà et annihiler tous les espoirs qu'elle mettait dans cette incarnation.

Mise à part la violence physique qui est exercée sur le fœtus lors d'un avortement, il faut donc aussi prendre en compte les nombreux torts spirituels qui sont faits à l'âme qui voulait s'incarner. Il est beaucoup question des troubles fonctionnels et lésionnels qui résultent d'un avortement pour les femmes concernées et des risques importants de fausses-couches, d'accouchements avant-terme ou de grossesses extra-utérines, lors de grossesses ultérieures. Cependant, à côté de ces maux physiques, de plus en plus de femmes parlent des troubles émotionnels et psychiques qu'elles ont ressentis : culpabilité, douleur morale, remords intenses...

«Peu après l'intervention», atteste un témoignage parmi d'autres «et dans une première phase de soulagement, j'ai cru que tous mes problèmes étaient résolus. Quelle illusion ! Peu à peu, de façon douloureuse, j'ai réalisé la portée de cet acte : j'avais laissé tuer mon propre enfant ! Je m'écroulais littéralement sous le poids de cette réalité... J'ai vécu dans le deuil de cet acte durant 2 ans et demi. Je savais avoir commis une grande injustice sur la personne de mon enfant et pour moi-même. J'avais laissé interrompre la vie de mon enfant et me l'étais laissé

voler alors que je l'aimais déjà. Je devenais la mère d'un enfant mort, c'était insupportable.»  
(AideSuisse pour la mère et l'enfant, Bâle)

Ces sentiments, qui se réveillent chez un grand nombre de femmes après leur avortement, ne sont pas le fruit de l'imagination. Ils résultent du vécu intérieur de la mère et correspondent aux processus invisibles qui ont effectivement lieu pendant la grossesse.

## Chapitre 5 : La question de l'hérédité

### Le rôle limité des gènes

Chaque être humain a des traits de caractère particuliers, une manière de parler et d'agir qui lui est propre, des qualités et des défauts diversement développés qui en font un être différent de tous les autres, un individu unique.

Certes, chaque être humain possède au fond de lui des facultés de courage, de détermination, de patience... ou un sens pratique, artistique, altruiste..., mais ces facultés sont plus ou moins développées d'un individu à l'autre. Chez certains, l'une d'entre elles s'est tellement épanouie qu'elle fait de lui un être d'exception dans ce domaine ; chez d'autres, elle est très peu cultivée et on n'en voit jamais la manifestation.

De quoi ces différences proviennent-elles ?

Les peuples anciens pensaient que c'étaient les dieux qui distribuaient à la naissance les qualités et les défauts que chaque individu devait posséder au cours de sa vie terrestre et que s'ils donnaient, pour des raisons inconnues des hommes, de grands défauts à certains, c'était une décision qui ne pouvait pas être contestée et dont il fallait s'accommoder de son mieux. Dans les contes et les légendes, il est aussi question de fées qui se réunissent autour du berceau du nouveau-né et qui le comblent de qualités et de dons lorsqu'il s'agit de bonnes fées, mais de défauts et de tares lorsque ce sont de mauvaises fées.

De nos jours, on ne croit plus à ces explications et, en accord avec les progrès effectués par la science, on parle de transmission génétique des traits de caractère.

D'après la science, toutes les caractéristiques d'un individu se trouvent inscrites dans son code génétique. Les milliers de gènes du père se joignent à ceux tout aussi nombreux de la mère, et de leur combinaison résulte un individu nouveau dont les caractéristiques physiques et morales proviennent des parents. De là les expressions : «il tient cela de son père !» ou «comme il ressemble à sa mère !».

Concrètement, cela signifie que le caractère de chacun provient, par hérédité, de ses parents. Autrement dit, qu'il existe des gènes, ou des combinaisons de gènes, qui font qu'un enfant est bon, plein d'amour pour son prochain ou menteur et agressif.

Cette explication scientifique, qui est devenue une croyance populaire, correspond-elle à la réalité ? Est-elle en accord avec les lois qui régissent tous les phénomènes naturels ?

Non. Que des choses matérielles comme les gènes soient capables de véhiculer des qualités immatérielles est du domaine de l'impossible parce qu'en contradiction flagrante avec la loi de l'attraction des affinités.

La loi de l'attraction des affinités a pour conséquence qu'un genre ne peut voir, saisir et s'approprier que ce qui est du même genre que lui. Par exemple, nos yeux de matière dense ne peuvent voir que ce qui est de matière dense comme eux, mais pas ce qui est de matière subtile ou ce qui est spirituel, car ils n'ont dans ce cas aucune prise sur ces éléments. Nos mains sont capables de saisir des objets de matière dense mais pas des pensées ou des

sentiments, puisque ces derniers sont d'un genre plus éthéré. Dans le même ordre d'idées, les gènes qui sont de matière dense ne sont capables de transmettre que des caractéristiques physiques, comme la couleur des yeux ou la forme du nez, parce que ce sont des choses du même genre qu'eux, mais pas des informations concernant les traits de caractère qui sont d'un autre genre puis qu'ils sont du domaine spirituel.

Il est d'ailleurs significatif que jusqu'à ce jour, malgré toutes les recherches effectuées, aucun gène responsable d'une quelconque caractéristique psychique n'a pu être trouvé. On peut d'ailleurs se demander comment les dons musicaux par exemple, pourraient être transmis par des gènes. Sous quelle forme se trouveraient-ils inscrits en eux ? D'après la science, sous forme de molécules.

Mais même en admettant cette hypothèse, comment expliquer la manière dont ces molécules agirait pour conférer le don de la musique à la personne en question ? Ces molécules informeraient-elles le cerveau d'une manière particulière quant à la façon d'agir pour être musicien ? Si c'était le cas, il suffirait de donner ces molécules à une personne incapable de jouer de la musique pour en faire un musicien ! Et il en irait de même pour toutes les qualités et les vertus.

Ce que les gènes sont parfaitement à même de transmettre ce sont des informations matérielles et uniquement cela. Par conséquent, seule l'hérédité physique existe et il n'y a pas d'hérédité spirituelle !

Les ressemblances psychiques entre parents et enfants donnent l'impression que l'hérédité spirituelle est une réalité, mais celle-ci est le résultat de l'action de la loi de l'attraction des affinités.

Les découvertes les plus récentes de la génétique montrent d'ailleurs on ne peut plus clairement que la transmission des caractères psychiques ne se fait pas par les gènes.

Si chaque gène est porteur de caractères héréditaires, leur nombre doit être d'autant plus élevé que l'on monte dans l'échelle de l'évolution animale. Il doit être très bas chez les bactéries, plus élevé chez la mouche, très élevé chez le singe et de loin encore plus élevé chez l'homme. La supériorité génétique communément admise de ce dernier expliquerait donc non seulement sa supériorité organique sur les animaux, mais aussi et surtout la supériorité de ses facultés psychiques.

Quelle ne fut cependant pas la surprise des chercheurs de découvrir que le nombre de gènes que possédait l'être humain était en réalité de beaucoup inférieur à leurs estimations.

Au lieu des 140 000 gènes environ, que sa supériorité «aurait dû» lui conférer, il n'en a que 30 000. L'être humain n'a ainsi que cinq fois plus de gènes qu'une bactérie, et à peine le double de ceux d'une mouche et seuls 1% de ses gènes sont différents de ceux du chimpanzé.

La conclusion logique que l'on devrait tirer de ces découvertes est que la complexité psychique de l'être humain par rapport à celle des animaux ne s'explique pas par la génétique. Autrement dit que les 1% de gènes supplémentaires de l'être humain par rapport au chimpanzé n'expliquent pas la différence d'intelligence entre eux, ni la présence des facultés artistiques, du sens de la justice, de la conscience de soi et du sentiment religieux... qui sont le propre de l'être humain et qui font défaut au chimpanzé.

Les recherches ont même montré que deux individus quelconques avaient en commun 99,9% de leurs gènes. Ce millième de différence serait donc sensé expliquer ce qui sépare deux individus.

Depuis peu, les scientifiques disent que le nombre de gènes n'est pas le facteur le plus important. Ils ont découvert que les gènes n'étaient pas seulement responsables d'un seul caractère héréditaire, comme on le pensait jusqu'ici, mais de plusieurs. En outre, ils ne travaillent pas de manière isolée mais en collaboration avec d'autres gènes. Dès lors, ce ne serait pas leur nombre qui ferait la différence, mais le degré de complexité de leurs interactions. Fondamentalement, cela ne change rien au fait que les gènes sont de genre matériel et ne peuvent transmettre que des informations sur les choses matérielles.

Il apparaît aussi très clairement que les facultés spirituelles ne sont pas héréditaires mais régies par la loi de l'attraction des affinités, dès que l'on examine de plus près des individus dont les codes génétiques sont absolument identiques comme les vrais jumeaux et les animaux clonés.

### **Les jumeaux**

Normalement, une femme produit un ovule lors de chaque cycle menstruel. S'il est fécondé, celui-ci donnera naissance à un enfant. Exceptionnellement, deux ovules sont produits en même temps. Si deux spermatozoïdes réussissent à les féconder, deux faux jumeaux en résulteront. Ils sont appelés faux, parce qu'ils ne se ressemblent pas plus que des frères et des sœurs entre eux. Il peut d'ailleurs y avoir un garçon et une fille, ce qui n'est pas possible chez les vrais jumeaux.

Dans le cas de vrais jumeaux, la situation est différente. L'ovule fécondé ne se divise pas tout de suite pour donner des cellules filles avec lesquelles l'embryon se formera, mais se scinde d'abord en deux œufs au patrimoine génétique absolument identique.

Ces deux œufs entament ensuite leur division cellulaire selon le processus habituel pour former chacun un embryon. Les deux enfants qui en seront issus ont par conséquent un code génétique similaire et se ressemblent physiquement parfaitement. Ils seront toujours de même sexe et posséderont aussi un groupe sanguin et un facteur rhésus identiques.

Étant donné que la transmission héréditaire des caractéristiques physiques est une réalité, il est normal que les deux enfants qui sont issus de ces deux œufs se ressemblent tant. Mais si une similitude physique existe, y en a-t-il également une au niveau psychique ?

D'après l'approche scientifique, une identité psychique est inévitable puisque celle-ci est issue des gènes, mais les faits s'inscrivent en faux contre cette affirmation.

De nombreuses études ont été effectuées sur les vrais jumeaux. Les premières montrèrent des personnalités extrêmement proches, ainsi que de grandes similitudes au niveau de l'intelligence, des intérêts, du comportement et de la manière d'être. Mais la méthode avec laquelle les études avaient été entreprises fut critiquée. Comme l'ont fait très justement remarquer certains chercheurs, ils étaient élevés dans un même milieu familial et fréquentaient les mêmes écoles, voisins, etc. les ressemblances pouvaient donc être en partie expliquées par l'influence de l'environnement commun.

Pour supprimer l'influence de l'environnement, les études se concentrèrent sur des vrais jumeaux qui avaient été séparés depuis leur plus jeune âge et qui n'avaient plus eu aucun contact entre eux. De tels cas se présentent parfois à la suite d'un divorce ou en raison des bouleversements liés à la guerre, événements qui peuvent tenir éloignés les jumeaux l'un de l'autre pendant des décennies. Comme les jumeaux vivent dès lors dans des pays, des milieux familiaux, sociaux et culturels autres, le facteur environnemental n'intervient plus.

Là aussi, on constata entre les jumeaux une grande similitude psychique.

On cite par exemple le cas de deux jumeaux garçons, qui furent élevés, l'un en Allemagne, l'autre aux Caraïbes, et qui vécurent 47 années sans rien savoir l'un de l'autre. Tous deux cependant avaient des comportements, des goûts et des habitudes semblables, qui, pour certains sortaient d'ailleurs de l'ordinaire. Tout deux par exemple aimaient les liqueurs, collectionnaient des élastiques qu'ils accumulaient autour de leurs poignets et lisaient les magazines en commençant par la fin.

De nombreux cas similaires de concordance de caractère chez des vrais jumeaux ont conduit à conclure que c'est bien à partir du facteur génétique qu'est formée la personnalité profonde. On pourrait cependant tout autant en conclure, en faisant intervenir la loi de l'attraction des affinités, que c'est la similitude de caractère qui conduit à une incarnation en commun et par là à la similitude des codes génétiques, et non le contraire. Deux esprits très semblables ont besoin de corps également très semblables pour s'incarner, ce qu'ils trouvent dans des corps de vrais jumeaux, qui, comme on l'a vu, ont des codes génétiques identiques.

Le fait que le code génétique ne façonne pas la personnalité se révèle clairement si au lieu de se concentrer sur ce qui est similaire chez des jumeaux, on observe ce qui est dissemblable. Au niveau physique il y a peu de différences, mais il y en a beaucoup au niveau psychique. Malgré des similitudes d'intérêt et de comportement, les jumeaux abordent le plus souvent les choses de manière différente : l'un est extraverti, l'autre introverti ; l'un superficiel, l'autre soucieux et profond. Il est également bien connu que chez un certain nombre d'entre eux l'un domine l'autre, si bien que l'un a un caractère dominateur qu'on ne retrouve pas chez l'autre. Ainsi, bien que les corps des jumeaux soient similaires, les esprits qui les dirigent sont dissemblables.

De même que deux voitures d'un modèle identique peuvent être conduites vite ou lentement, adroitement ou pas, selon le conducteur, de même deux corps identiques peuvent être utilisés de manière différente par les esprits dissemblables, bien que très proches, de deux jumeaux.

Les esprits de jumeaux sont indépendants et dans leurs vies antérieures ils ont chacun accumulé un vécu et pris des décisions individuelles. Leur évolution s'est faite séparément, mais les a cependant amenés à se ressembler beaucoup sur certains points. Ils sont ainsi conduits à devoir s'incarner, pour les besoins d'un nouveau séjour terrestre, dans des corps très semblables, ce qui peut leur être offert par des corps jumeaux.

Les différences psychiques qui existent entre deux jumeaux se ressentent. Face à deux vrais jumeaux adultes, on n'a jamais l'impression d'être en présence de deux personnalités identiques.

Chacun irradie différemment. Cela se révèle, par exemple, dans le fait qu'un jeune homme tombera amoureux d'une jumelle mais pas du tout de l'autre et, par ailleurs, que cette

dernière sera parfaitement heureuse de la situation puisque elle-même ne ressent pour lui que de la sympathie, alors que sa sœur ressent vraiment de l'amour.

### **Les clones**

Le clonage d'animaux permet d'obtenir un ou plusieurs individus possédant un code génétique absolument semblable.

Le clonage consiste à prélever le matériel génétique d'un individu (le donneur) en l'extrayant du noyau d'une cellule quelconque de son corps : de la peau, d'une oreille, etc. Le code génétique d'un individu est en effet contenu, à l'identique, dans toutes les cellules de son organisme. Une fois prélevé, ce matériel est ensuite introduit dans un ovule auquel on a préalablement ôté le contenu génétique.

Cet ovule, qui contient un matériel génétique étranger, est alors stimulé électriquement et chimiquement à se développer et est replacé dans l'utérus d'une mère porteuse. Le développement qui en résultera se fera en fonction des caractères héréditaires du donneur et non du receveur (sauf si la mère porteuse est en même temps le donneur). Il ressemblera parfaitement au donneur puisqu'il s'est développé en fonction de son code génétique. C'est en tout cas ce qui devrait se passer, si l'on part du principe, comme le font les scientifiques, que ce sont les gènes qui dirigent l'édification corporelle et psychique. Avant que les techniques de clonage aient été mises au point et que naissent réellement des animaux clonés, on a beaucoup parlé des copies conformes que l'on obtiendrait et de tous les avantages que l'on pourrait en tirer dans l'élevage, pour la médecine, ainsi que socialement et militairement.

Les résultats concrets montrèrent que physiquement, les clones se ressemblaient effectivement beaucoup, malgré de petites différences. Ce qui nous intéresse cependant est l'aspect psychique, car si vraiment les gènes sont déterminants, les clones devraient tous posséder un psychisme identique. Or, à ce niveau, de grandes différences furent observées. Certains clones d'une vache surnommée Marguerite étaient très agressifs, d'autres peureux. Une chatte appelée Rainbow était timide et très réservée, son clone curieux et enjoué.

Outre l'observation directe du comportement des animaux, on peut pratiquer des tests spéciaux. Un test classique consiste à recouvrir la tête de l'animal avec une couverture et à observer la manière dont il réagit. Le test effectué sur des cochons clonés eut des résultats différents. Certains se sont débarrassés de la couverture immédiatement et avec vigueur, d'autres lentement et avec pondération, et d'autres ont attendu sagement qu'on la leur ôte. De plus, certains étaient bagarreurs, d'autres paisibles et d'autres joueurs. Les préférences alimentaires variaient aussi d'un animal à l'autre.

Ces différences frappantes de caractère s'expliquent par le fait que, comme chez les humains, les âmes animales préexistent à leur corps. Elles ont un historique différent qui forme leur caractère. Celui-ci est par conséquent différent d'un cochon à l'autre. Les nombreuses études effectuées sur les clones confirment donc qu'il n'y a pas de transmission de facteurs psychiques par les gènes comme on l'imaginait jusque-là. Ce fait, transposé au niveau de l'être humain, signifie que lui non plus n'hérite absolument rien de spirituel de ses parents. Le caractère, la personnalité, les qualités et les défauts de chaque enfant proviennent de lui-même. Il les a développés lui-même au cours de son existence, lors d'incarnations précédentes, ou entre deux vies terrestres, lorsqu'il était dans l'au-delà.



## **Dons d'ovules ou de spermatozoïdes, et hérédité**

Des questions complexes se posent au sujet de l'hérédité depuis que des techniques de fécondation artificielle ont été mises au point. Les spermatozoïdes et les ovules utilisés ne sont en effet pas toujours ceux des parents.

Si l'ovule ou le spermatozoïde n'appartient pas à la mère ou au père, à qui l'enfant à naître ressemblera-t-il physiquement et spirituellement ? Au donneur ou au receveur ? La vraie mère de l'enfant est-elle celle qui adonné le matériel génétique ou celle qui l'a reçu ? Laquelle des deux peut prétendre être la plus proche de lui ?

Malgré leur apparente complexité, ces questions trouvent une réponse claire si l'on fait intervenir les connaissances spirituelles sur l'hérédité, à savoir que seule l'hérédité physique existe, et que ce qui ressemble à une hérédité spirituelle n'est en réalité que la manifestation de la loi de l'attraction des affinités.

La fécondation in-vitro (F.I.V.) utilisée lors de la fécondation artificielle consiste à prélever par ponction plusieurs ovules maternels et à les mettre en contact, dans une éprouvette, avec les spermatozoïdes du père. Une fois la conception effectuée, l'ovule fécondé est ensuite transféré dans l'utérus de la mère où, si tout se passe sans problèmes, il poursuivra son développement.

Ce procédé fut d'abord utilisé en employant uniquement les ovules et les spermatozoïdes des parents. Le bagage génétique de l'enfant provenait ainsi pour moitié de la mère et pour moitié du père. L'enfant ressemblait par conséquent physiquement à ses deux parents, comme n'importe quel autre enfant. Étant porté par la mère en présence du père, il leur ressemblait aussi psychiquement.

Plus tard, pour pallier une déficience, soit d'ovules, soit de spermatozoïdes de l'un des conjoints, on a recouru à des cellules sexuelles d'un donneur. Le bagage génétique de l'enfant est ainsi composé pour moitié seulement des gènes d'un de ses parents, l'autre moitié provenant du donneur étranger à la famille. Physiquement, l'enfant ne ressemble par conséquent qu'à l'un de ses parents. Psychiquement, par contre, il est en affinité avec ses deux parents, puisque la grossesse a lieu dans le ventre de sa mère officielle et qu'il a été attiré par l'esprit de ses deux parents.

Dans de telles situations, l'esprit du donneur n'intervient pas. Le don de cellules sexuelles est anonyme. Une fois les cellules prélevées, le donneur n'a plus de contact avec elles. Elles sont emportées, placées dans un lieu de conservation, puis transférées dans la ville où aura lieu la fécondation artificielle, ville qui peut être très éloignée géographiquement. La grossesse se déroule alors sans que le donneur soit dans l'entourage immédiat de la mère, ce qui serait probablement aussi le cas même si lui et la mère habitaient la même ville.

Dans les différents cas décrits, la mère avait chaque fois porté elle-même l'enfant. Il arrive cependant que des mères ne puissent pas porter leur enfant et qu'une autre femme – une mère porteuse – s'en charge.

## **Enfant de mère porteuse et hérédité**

Une mère porteuse est une femme qui est prête à se faire implanter un embryon, à porter le petit corps en développement toute la durée de la grossesse, et une fois cette dernière arrivée à son terme, à redonner l'enfant qui naît à ses parents légaux.

Il y a deux sortes de mères porteuses. La première, dite de substitution gestationnelle, porte un enfant dont le matériel génétique lui est totalement étranger, et la deuxième, la mère de substitution naturelle porte un enfant issu d'un de ses propres ovules implanté après fécondation par le spermatozoïde du père légal.

Étant donné que les situations qui résultent de ce deuxième cas reviennent à celles décrites à propos des dons d'ovules dont nous avons parlé plus haut, nous allons nous limiter au premier cas.

Au niveau physique, l'enfant provenant d'une mère de substitution gestationnelle ne ressemblera à ses parents officiels qu'en proportion de la participation de ceux-ci à la conception. Il y aura hérédité et ressemblance physiques si les bagages génétiques des deux parents sont intervenus, mais ressemblance partielle si le matériel génétique d'un des parents est complété par celui d'un donneur.

Au niveau spirituel, les choses se présentent de manière différente. Étant donné que les parents légaux ne sont pas à proximité de l'embryon de manière durable ou répétée pendant la grossesse, l'attraction de l'affinité se fait entre l'esprit de la mère porteuse et celui de l'enfant. Ce dernier ne sera ainsi pas en affinité avec ses parents légaux, mais avec la mère porteuse, sans que celle-ci ait participé à cette grossesse avec son propre matériel génétique. Cette affinité spirituelle entre la mère porteuse et l'enfant a provoqué bien des drames.

Les mères porteuses sont déchirées de devoir se séparer de «leur» enfant. Elles refusent parfois même totalement de le faire. Les liens invisibles qui se sont développés entre elle et l'enfant sont devenus si intenses, qu'ils les lient fortement émotionnellement et spirituellement l'un à l'autre. Ils sont à l'origine de cet amour maternel qui va refuser la séparation, amour qui est encore à développer chez la mère légale lorsqu'on lui remettra l'enfant.

L'amour peut transformer beaucoup de choses, mais il n'en reste pas moins que l'affinité spirituelle entre la mère légale et l'enfant est plus faible que celle qui existe entre la mère porteuse et lui.

La situation dans laquelle se trouvent des parents légaux qui élèvent un enfant d'une mère porteuse est au fond très similaire, spirituellement parlant, à celle de parents ayant adopté un enfant. Celui-ci étant né loin d'eux, ils ne sont théoriquement pas non plus en affinité spirituelle avec lui.

## **L'adoption**

Il n'existe en principe aucune affinité entre les parents adoptifs et l'enfant adopté, mais en pratique la situation peut se présenter différemment. En effet, la loi de l'attraction de l'affinité n'agit pas seulement pendant la grossesse, mais également après et en dehors d'elle.

Constamment, au cours de notre vie nous rencontrons des gens que nous attirons par affinité. Possédant avec eux des traits de caractère et des intérêts communs, nous sommes attirés les uns vers les autres. En effet, si ces gens étaient très différents, nous ne nous serions pas attirés, et il y aurait eu peu de chances que nos chemins se croisent.

Ce qui vient d'être dit est aussi valable pour un couple qui veut adopter un enfant. Leur profond désir d'être parents rayonne vers l'extérieur. Cette irradiation, sous l'action de la loi de l'affinité, attire en conséquence une âme qui leur ressemble. L'âme n'est pas attirée vers un corps en formation, puisque l'enfant à adopter est déjà né, mais elle est attirée vers le couple qui veut s'occuper de l'enfant.

De nombreux cas montrent que les choses se déroulent ainsi, étant donné la grande similitude dans les traits de caractère, et parfois même dans le physique, entre certains enfants adoptés et leurs parents adoptifs.

Dans les chapitres précédents, c'est avant tout la loi de l'attraction des affinités qui a été prise en compte pour expliquer les phénomènes liés à la naissance. Abordons maintenant la naissance en relation avec la loi de cause à effet.

## **Chapitre 6 : La loi de cause à effet et le destin de l'enfant**

### **Le caractère de l'enfant est-il le fruit du hasard ?**

Les traits de caractère d'un enfant ne provenant ni de ses gènes ni de l'esprit de ses parents, d'où viennent-ils ? Comment se sont formés les qualités et les défauts propres à sa personnalité et qui, de plus, ont agi comme pôle d'attraction pour l'amener vers les parents qui étaient en affinité avec lui ?

Le façonnement de l'individualité spirituelle est régi par la loi de cause à effet, qui veut que chaque acte, fait ou événement, est nécessairement suivi d'effets. D'après cette loi, tout a une cause. C'est ce que la sagesse populaire exprime en disant : «Il n'y a pas de fumée sans feu». La personnalité de chaque enfant est donc ce qu'elle est pour des raisons précises. Quelqu'un l'a façonnée, mais qui ?

La réponse à cette question se trouve dans l'énoncé biblique de la loi de cause à effet, qui est «ce que tu sèmes, tu le récolteras». Il y a donc identité entre le tu qui sème et le tu qui récolte. Le bénéficiaire de la récolte est en même temps celui qui l'a engendrée. C'est donc l'esprit de l'enfant qui a façonné sa propre personnalité.

Cependant, toujours d'après la loi de cause à effet, il y a également identité entre la chose semée et la chose récoltée. De manière imagée, on peut dire que celui qui sème du blé récolte du blé, celui qui sème de l'avoine de l'avoine, et ainsi de suite.

L'esprit humain, qui est doté du libre arbitre, a toujours le choix quant à la manière dont il veut semer. Si face aux obstacles qu'il rencontre, il choisit régulièrement d'aller de l'avant, il développe le courage et la confiance en soi, alors que s'il opte régulièrement pour baisser les bras et renoncer, c'est la lâcheté et le défaitisme qu'il cultivera.

Avec le temps, ces facultés s'affermissent de plus en plus et finissent par faire partie intégrante de sa personnalité. Cet acquis n'est cependant pas définitif.

Si l'être humain change l'orientation de son vouloir, il peut perdre certains traits de caractère et en développer d'autres. La personnalité de chaque être humain est par conséquent le résultat de ses propres décisions et de ses propres efforts. Il a façonné de ses mains le chef-d'œuvre ou l'œuvre imparfaite qu'il est devenu. Et cette œuvre, dont l'existence a précédé cette incarnation, le suit dans ses vies ultérieures, en se perfectionnant ou en se détériorant selon ses choix. Un nouveau-né n'a donc de nouveau que son corps physique. Son être profond, l'esprit, n'est pas neuf, il ne débute pas son existence avec la nouvelle vie terrestre. Il a déjà beaucoup vécu et s'est façonné en conséquence.

Si Mozart, à l'âge de 4 ans, jouait déjà du piano et stupéfiait son entourage par ses facultés musicales, ce n'était pas parce que ses parents musiciens lui avaient transmis ses dons par leur gènes, mais parce qu'il avait développé ses talents musicaux avant son incarnation, dans des vies précédentes. Il ne faisait que récolter ce qu'il avait semé. Et si cette récolte était plus abondante que pour d'autres musiciens, c'est qu'il y avait travaillé depuis plus longtemps ou avec plus de force.

Ce qui est vrai pour ce don l'est aussi pour tous les autres, mais également pour l'absence de dons. Quelqu'un qui ne s'astreint pas à développer une sensibilité musicale en lui, ou l'esprit d'entraide ou toute autre faculté, ne sera jamais musicien ou charitable. Ce n'est qu'en forgeant que l'on devient forgeron, dit très justement le proverbe.

Les génies sont admirés pour l'aisance avec laquelle ils semblent évoluer dans leur domaine. On a l'impression que tout est facile pour eux, comme si une bonne fée leur avait offert tout ce qui leur est nécessaire pour devenir le génie qu'ils sont, et qu'ils n'ont par conséquent pas à fournir d'efforts.

On oublie qu'ils ont énormément travaillé dans des vies antérieures pour développer en eux leurs facultés, et qu'ils déploient encore beaucoup d'énergie pour les maintenir et les faire progresser.

Interrogés sur la manière d'arriver à une aussi grande maîtrise de leur art, les grands musiciens, les peintres, etc. répondent toujours que seul un travail incessant est la clé de la réussite, ce qui est tout à fait conforme à la loi des semailles et des récoltes.

L'existence de dispositions innées, c'est-à-dire qui étaient présentes déjà avant la naissance, explique que certains enfants déclarent avec sûreté, dès leur plus jeune âge, que lorsqu'ils seront grands ils deviendront, selon le cas, architecte, médecin ou violoniste... et ils le deviennent effectivement. Les facultés qu'ils portent en eux les poussent dans cette direction.

La loi des semailles et des récoltes a entre autres pour but de permettre à l'enfant, et plus tard à l'adulte qu'il deviendra, de progresser. Elle le fait en lui ramenant ce qu'il avait semé afin que confronté aux conséquences de ses décisions, il puisse prendre conscience du bien-fondé ou non de celles-ci. Et à quoi de plus direct et de plus proche l'enfant pourrait-il être confronté, si ce n'est aux qualités et aux défauts de sa propre personnalité ?

Aucun être humain n'est entièrement satisfait de son caractère. Certains aspects l'importunent ou le désespèrent, car ils l'entravent ou le mettent dans des situations conflictuelles. D'autres aspects de sa personnalité au contraire le réjouissent, car ils l'aident à avancer dans la vie.

Au cours des expériences que va vivre l'enfant, cette confrontation avec lui-même va l'amener peu à peu à persévérer dans ce qui est bon et à renoncer à ce qui est mauvais. Au début de sa vie terrestre, il y est grandement aidé par ses parents.

Si la loi de cause à effet est à la base de la formation du caractère de l'enfant, elle l'est aussi en ce qui concerne son destin.

### **Le destin de l'enfant**

Tout ce qui émane de l'être humain, que ce soient ses intuitions, ses pensées, ses paroles ou ses actes, est une cause ou une semaille. Ces causes ont des effets sur le monde qui l'environne, elles le façonnent et le marquent de leur empreinte. Le monde extérieur, c'est la nature, la société et par conséquent aussi les esprits humains qui y vivent. Mais cette relation de cause à effet n'est pas la seule, puisque dans ce cas ce sont les autres qui récoltent. Or, d'après la loi des semailles et des récoltes, celui qui sème est également celui qui doit récolter, puisqu'il doit faire l'expérience vivante de ce qu'il a fait aux autres.

Il y a donc un effet direct et un effet indirect. C'est le deuxième effet qui nous intéresse ici, car il est à la base de ce que l'on appelle le destin ou karma.

Lors de chaque incarnation, la loi des semailles et des récoltes, appelée aussi loi de la réciprocité des effets, ramène à l'esprit une partie des récoltes engendrées par les semailles de ses vies antérieures. Elle le fait à travers toutes sortes de situations de la vie quotidienne.

L'identité qui existe toujours entre ce qui a été semé et ce qui sera récolté fait que celui qui a aidé, respecté, encouragé dans une incarnation antérieure sera aidé, respecté et encouragé dans une incarnation ultérieure. Celui qui, au contraire, a semé la violence, l'oppression, la tromperie sera violenté, opprimé ou trompé, s'il ne s'est pas amélioré intérieurement entre temps. En effet, dans la mesure où quelqu'un qui a fait du mal reconnaît son erreur et change intérieurement en conséquence, les retours karmiques ne doivent pas lui revenir avec force car il a déjà appris ce qu'il avait à apprendre. Le retour aura lieu, mais affaibli ou fortement atténué, selon le cas.

Chaque esprit est amené à vivre les situations auxquelles les fils de son destin le relient. Selon les expériences dont il a besoin, il s'incarnera à une époque politiquement calme ou troublée, d'abondance ou de disette, d'essor culturel ou de décadence, dans un petit village ou dans une grande ville et... dans telle famille ou dans telle autre. Sur son chemin, il trouvera soit beaucoup de joie, soit la maladie ou la guerre, le décès prématuré de ses parents ou d'un frère ou d'une sœur, la faim ou la peur, etc.

En plus de tout cela, il va aussi côtoyer les esprits qui sont présents sur terre à la même époque que lui. Une partie de ceux-ci sont des connaissances de vies antérieures. De leur affinité de caractère ou non, de leur amitié ou inimitié, va naître toute une série de situations qui vont l'aider à progresser.

L'action conjuguée de la loi de l'attraction des affinités et de celle de cause à effet, veille à ce que chaque enfant naisse exactement là où il est bon qu'il le fasse. Ces lois étant constamment en action, il n'y a donc pas d'erreur, d'arbitraire ou de hasard, car les lois sont les garantes d'une parfaite justice en ces choses.

Les événements de notre vie quotidienne, c'est-à-dire les joies et les problèmes de la vie familiale, sociale et professionnelle, sont donc en grande partie le résultat de nos décisions passées. Ils sont pour une autre partie les conséquences de nos décisions du moment, puisque nous pouvons constamment prendre de nouvelles décisions à l'aide de notre libre arbitre.

Mais aussi surprenant que cela puisse paraître, une troisième partie peut être la conséquence de nos refus de décisions ou de notre manque d'esprit d'entreprise. D'après la loi du mouvement, l'esprit humain doit développer ses facultés et apprendre à les utiliser, il doit progresser et avancer. Or, comme le dit très justement le dicton, «qui n'avance pas recule». Un esprit pourra par conséquent vivre des situations conflictuelles ou difficiles justement parce qu'il n'est pas assez en mouvement, qu'il a ralenti ou s'est retiré dans sa tour d'ivoire. Des événements de la vie quotidienne le poussent alors à se mettre en marche en le faisant réagir.

## **Compréhension intellectuelle et spirituelle**

Il y a quelque chose à apprendre, une leçon à tirer, dans chaque événement. Or, si l'on peut admettre qu'un adulte ou un enfant qui a appris les bases des connaissances terrestres à l'école peut tirer une leçon de son vécu, que se passe-t-il avec les plus jeunes ou les tout petits enfants ? Est-ce qu'ils peuvent déjà tirer profit des événements et expériences qu'ils vivent au sein de la famille ?

Ils en seraient incapables s'ils ne disposaient que des facultés intellectuelles, mais l'être humain possède aussi des facultés intuitives. Ces dernières sont d'ailleurs beaucoup plus importantes, car elles émanent de l'esprit, le moi véritable de l'être humain, contrairement à l'intellect qui est issu de l'activité du cerveau.

Les connaissances intuitives sont le résultat du ressenti, elles sont issues de l'expérience vécue et font partie intégrante de l'esprit. Les connaissances intellectuelles sont apprises «mentalement», sans expérience vécue. Elles sont dans le cerveau, donc à l'extérieur de l'esprit puisque le cerveau est l'outil dont il dispose. Elles disparaissent d'ailleurs à la mort, lorsque le cerveau se décompose avec le corps.

Il existe une grande différence entre ces deux genres de connaissance. Pour mieux comprendre cela, prenons un exemple. Certaines personnes savent parfaitement bien, intellectuellement, que mentir et voler ne sont pas de bonnes choses, mais elles ne s'en abstiennent pas pour autant. Cette connaissance n'est pas assez ancrée en elles, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie de leur esprit. Elle est simplement stockée dans le cerveau, donc à l'extérieur de l'esprit.

Mais qu'un jour, l'une de ces personnes vienne à souffrir d'une situation engendrée par le mensonge ou le vol, elle ressentira au plus profond d'elle-même, combien cela est mauvais et douloureux. Ce savoir fera alors partie intégrante de son être, et sera inscrit dans son esprit. Il deviendra alors très difficile pour elle de mentir ou de voler.

S'il est vrai que les facultés intellectuelles d'un bébé ou d'un petit enfant ne sont pas encore très développées, ses facultés intuitives sont déjà présentes. Elles se sont formées et affermies dans son esprit au cours des différentes incarnations qu'il a vécues, ainsi que lors de ses séjours intermédiaires dans l'au-delà. Ces facultés, et les connaissances qui y sont liées, il les emmène avec lui d'une incarnation à l'autre. Elles sont en action, même lorsque le corps physique et le cerveau n'ont pas encore atteint leur plein épanouissement.

Un esprit dans un corps d'enfant est par conséquent tout à fait à même de ressentir son vécu et inconsciemment d'en tirer des leçons, quand bien même les facultés intellectuelles du cerveau auquel il a eu droit pour cette incarnation ne se sont pas encore développées.

### **Pourquoi ces parents ?**

Parmi les nombreuses situations que connaît un être humain durant son séjour terrestre, il en est une qui le marque profondément et de manière durable, c'est la vie familiale. Les parents sont des figures marquantes et omniprésentes. On vit avec eux une vingtaine d'années, ce qui représente environ le quart d'une vie.

Selon le caractère, les qualités et les défauts des parents, ainsi que la profession du père, la position sociale de la famille... beaucoup de choses se présentent sous un certain aspect pour l'enfant.

Si un enfant s'incarne chez des parents, c'est que ceux-ci lui offrent par leur personnalité, mais aussi par leur propre destin, les situations nécessaires à son évolution. Leurs qualités sont pour lui des exemples qui le stimulent à agir de même, alors que leurs défauts, qu'il partage en partie avec eux à cause de l'affinité, agissent comme un repoussoir et l'incitent à se comporter différemment.

Des différents couples qui, à une époque donnée, peuvent offrir les conditions de vie déterminées dont un enfant a besoin, un seul sera choisi. Deux critères principaux président à ce choix.

La famille sera d'une part celle avec laquelle le lien d'affinité est le plus fort, et d'autre part, celle chez qui un des parents, ou les deux, est lié à l'enfant par un lien karmique, c'est-à-dire par un lien de réciprocité conditionné par la loi de cause à effet. L'enfant a, par exemple, beaucoup aidé dans une vie précédente celle qui sera sa mère, ce qui permet à celle-ci de lui rendre la pareille. L'enfant peut aussi avoir eu des problèmes avec un des parents dans une vie antérieure. S'incarner chez lui, leur permet à tous deux de faire des expériences en commun qui peuvent les amener à changer d'attitude l'un envers l'autre. Les cas sont très nombreux, et leurs causes très diverses.

La loi des semailles et des récoltes ne permet donc pas seulement de récolter les situations que l'on a semées, elle nous met aussi en contact avec les acteurs de ces situations, qu'il s'agisse de ceux qui ont bénéficié de nos actions ou de ceux qui en ont souffert.

Retrouver les protagonistes de vécus anciens est d'une nécessité absolue pour que justice se fasse. Considérons une personne qui au cours de telles retrouvailles prend conscience de ce qui est erroné en elle et développe des facultés positives à la place. Le défaut disparaît pour être remplacé par une qualité.

On pense alors que tout est bien et que tout a abouti à une bonne fin étant donné qu'elle s'est améliorée intérieurement. Mais les bienfaits qui résultent de ce changement ne concernent qu'elle et non la personne qui a été lésée par son comportement passé. Cette dernière a subi un préjudice, elle a souffert et en supporte peut-être encore les conséquences.

Pour que justice soit faite, il faut évidemment que celui qui a lésé répare encore les méfaits qu'il a causés à sa victime. Cette réparation peut avoir lieu d'une manière ou d'une autre au cours des événements qu'ils vivent ensemble, grâce à la nouvelle attitude de celui qui avait mal agi.

Les protagonistes ne doivent pas être terrestrement conscients de ce qui se passe, et généralement ils ne le sont pas. Il suffit qu'en réaction aux événements, ils adoptent des comportements corrects et une attitude adéquate pour que la réparation découle de l'action.

La nécessité de réparer implique donc que celui qui a fait du mal devra à nouveau rencontrer celui qu'il a lésé. Les situations dans lesquelles cette rencontre peut se passer sont nombreuses, mais la vie familiale en est une privilégiée. L'amour qui se développe tout naturellement entre les membres de la famille – l'amour maternel et paternel envers l'enfant,



l'amour filial envers les parents – est une aide puissante pour le changement intérieur dont dépendent les réparations.

Cet amour dépasse généralement de beaucoup celui que l'on peut avoir, ou justement ne pas avoir, envers des personnes qu'on ne fait que côtoyer ou que l'on ne connaît pas.

Ce qui vient d'être dit est aussi valable pour les frères et sœurs, grand-parents, oncles, tantes, cousins, etc. Des fils karmiques ont pu être noués entre l'enfant et les différents membres de la famille. Ces fils conditionnent l'incarnation, ce qui permet aux personnes concernées de se libérer de leurs liens et de réparer leurs torts réciproques à travers les expériences vécues en commun.

Au fond de lui, l'être humain ressent bien que les membres d'une famille ne sont pas amenés l'un vers l'autre par hasard. Il le montre clairement quand il utilise l'expression «mais qu'est-ce que j'ai fait pour mériter de tels parents ! (ou de tels enfants)» Cette manière de s'exprimer révèle bien qu'il y a une raison pour qu'une âme vienne dans une famille et que cette raison est à trouver dans ce qu'elle a fait dans le passé.

Nous avons donc les parents que nous méritons et, vice versa, nos parents ont les enfants qu'ils méritent, ceci vaut pour le positif comme pour le négatif, grâce aux lois de l'attraction des affinités et de cause à effet qui ramènent à chacun exactement ce dont il a besoin.

### **Choisir ses parents**

On entend parfois certaines personnes dire que lorsqu'elles étaient encore dans l'au-delà elles ont choisi les parents qu'elles auraient sur terre. Cette décision apparaît comme très consciente et réfléchie, et semble viser des buts bien précis. Ces personnes donnent l'impression d'avoir bien examiné les choses et soupesé le pour et le contre pour finalement opter pour une famille déterminée.

Sur quels critères effectuent-elles leur choix ? Comment se débrouillent-elles, avec les milliers de fils karmiques qui émanent d'elles, pour voir si clairement quels parents semblent les meilleurs dans leur cas ? En réalité, elles ne décident pas, ce sont les lois qui les conduisent là où elles doivent aller.

Si quelqu'un se réincarne c'est que, pour l'instant, le parcours évolutif qu'il effectuait dans l'au-delà est arrivé à son terme et doit nécessairement se poursuivre sur terre pour éviter la stagnation qu'aurait entraîné un séjour plus prolongé dans l'au-delà. Il doit donc dorénavant être confronté à des situations bien précises et rencontrer des personnes déterminées. A partir de ses fils karmiques et selon l'attraction des affinités, l'âme est amenée à l'endroit précis qu'il lui faut pour continuer à évoluer, et par conséquent, chez les parents qui lui sont nécessaires.

Il n'y a donc pas un nombre infini de parents chez qui l'âme pourra s'incarner ni, en conséquence, toute une variété d'options parmi lesquelles faire son choix. Le nombre des familles possibles est restreint et par micelles-ci une sera choisie. De plus, il ne s'agit pas seulement de choisir des parents, mais aussi un contexte historique et social, ainsi que beaucoup d'autres facteurs qui doivent être adaptés aux besoins évolutifs de l'âme en question.

Lorsqu'on voit déjà le manque de sagesse avec lequel l'être humain prend des décisions ici sur terre pour des choses relativement simples et qui ne l'engagent qu'à court terme, il est difficile de s'imaginer qu'il soit plus à même de le faire pour une situation aussi complexe qu'une incarnation.

L'expression «j'ai choisi mes parents pour cette incarnation» est uniquement vraie dans le sens où par nos décisions, le karma qui en résulte et l'action de l'attraction des affinités qui se manifesteront, nous sommes inévitablement conduits à des parents précis qui peuvent nous offrir les conditions nécessaires pour continuer notre évolution. Mais le choix réside ici dans les décisions que nous avons prises, pas dans les parents qui en résultent.

### **Naissance et astrologie**

Le fait que la personnalité et le destin d'un enfant résultent de ses décisions et de l'action des lois sur celles-ci, semble en contradiction avec l'astrologie, pour qui la personnalité et le destin de l'enfant sont déterminés par la position des astres au moment de la naissance.

En réalité, ce n'est pas parce qu'un enfant est né sous un ciel donné qu'il possède tel caractère et tel destin, mais c'est parce qu'il a tel caractère et a semé telles choses – au cours des vies antérieures – qu'il naît sous tel ciel.

Lorsque précédemment il a été dit que l'action des lois nous ramène les récoltes de nos semences passées, c'est-à-dire notre karma ou destin, nous n'avons pas décrit la manière concrète dont cela se passe. Le processus est en relation avec les astres. Ceux-ci ne sont pas seulement des corps célestes en déplacement dans le ciel, mais ils irradient, et les radiations qui en émanent et descendent jusque sur terre, sont des canaux par lesquels notre karma nous est ramené :

*«Les radiations des astres ne font que constituer les voies et les canaux à travers lesquels l'ensemble de ce qui vit dans la matière subtile peut pénétrer de façon plus concentrée jusqu'à une âme humaine afin de s'y manifester. Pour prendre une image, on peut dire : les astres déclenchent le moment où, guidés par leurs radiations, le reflux des effets de réciprocité ainsi que d'autres influences peuvent se déverser sur l'être humain de manière plus compacte, plus concentrée. Aux radiations défavorables ou hostiles des astres se joignent des courants néfastes qui planent dans la matière subtile au-dessus des êtres humains concernés. Par contre, les radiations favorables ne s'accompagnent que de courants bénéfiques en affinité avec eux.» (Dans la Lumière de la Vérité, Message du Graal, tome 2, conférence 26)*

Il n'y a donc pas de contradiction entre l'astrologie et le fait que notre destin soit formé par nous. Les astres ne conditionnent pas notre destin, mais contribuent à ce qu'il prenne forme.

L'action des lois utilise donc les influences astrales pour rendre à chacun son dû. Un enfant naît sous un ciel donné parce qu'il est en affinité avec les énergies qui en émanent.

Tout au long de la grossesse, le corps astral influe sur la formation du corps physique, en modelant sa forme et en créant des forces et des déficiences organiques en fonction de l'âme et de son karma. Cette formation se poursuit d'ailleurs après la naissance.

Les premiers neuf mois sont cependant nécessaires pour que le corps soit suffisamment développé et bien adapté à l'âme qui va débiter son séjour terrestre.

Lors d'une naissance naturelle, l'enfant vient au monde sous le ciel et dans le corps voulu. Il y a harmonie et affinité entre l'âme et le corps, et entre le corps et le ciel de naissance. L'enfant débute ainsi sa vie dans le corps qui lui convient et à l'endroit idéal pour vivre une séquence précise d'événements.

Il n'est donc pas du tout recommandé d'intervenir arbitrairement dans ces processus, en pratiquant par exemple des césariennes de convenance ou des accouchements avant terme, c'est-à-dire avant que les contractions se soient déclenchées spontanément. Ces interventions avancent artificiellement l'heure de la naissance. Or, plus on s'éloigne du moment idéal déterminé par les lois, plus l'âme qui s'incarne aura de la difficulté à s'adapter à son outil et aux circonstances de la vie. Par contre, une naissance qui a lieu avant terme pour des raisons médicales impératives n'est pas nécessairement quelque chose qui n'est pas voulu par les lois, cet événement marquant peut faire partie du destin de l'enfant.

### **Pourquoi l'enfant ne se souvient-il pas ?**

L'enfant qui naît a peut-être été dans une vie précédente un brillant artiste, un grand politicien ou un bien-faiteur de l'humanité. Au fond de lui, dans son esprit, il l'est encore, mais en s'incarnant il en perd le souvenir. Un bandeau recouvre les yeux de son esprit et l'empêche d'en être conscient. Pourquoi une telle chose a-t-elle lieu ? Ne serait-il pas plus bénéfique pour lui de savoir ce qu'il a été dans le passé, ce qu'il a fait de bien et quelles erreurs il a commises, afin de pouvoir mieux aborder cette nouvelle vie et réparer plus sûrement ses manquements ?

Au premier abord, on pourrait le penser, mais plusieurs raisons montrent qu'au contraire, il est préférable que chacune de nos vies débute sans ces souvenirs.

Pour développer les facultés qui sont en lui, l'esprit humain doit pleinement vivre les expériences qui se présentent. Or, ne se souvenant plus de ses actes passés et ignorant le futur qui en résulte, il avance vers l'inconnu. Il est par conséquent obligé de s'impliquer complètement dans ce qu'il vit, d'être sur ses gardes, de soupeser, et de faire des efforts soutenus pour avancer.

Si quelqu'un savait à l'avance que son activité sur terre sera couronnée de succès parce que la récolte de semailles positives antérieures va se rajouter à ses efforts présents, il risquerait fort de prendre les choses trop à la légère et de ne pas faire les efforts nécessaires pour atteindre ses buts. Il resterait dans l'expectative et ne se mettrait pas assez en mouvement.

Un excès de confiance endort la vigilance. Combien d'étudiants, par exemple, ont échoué à leurs examens parce qu'ils étaient si sûrs de les réussir qu'ils ne se sont finalement pas impliqués autant qu'ils l'auraient dû. La même chose peut se passer avec un sportif pour une compétition, un musicien pour un concert.

A l'inverse, si quelqu'un était conscient que la vie qui débute lui réserve de nombreuses souffrances et misères, en conséquence de ses erreurs passées, ne risquerait-il pas de se sentir accablé dès le départ et sans élan ni force pour les aborder ? Au lieu de prendre les événements l'un après l'autre, au fur et à mesure qu'ils se présentent à lui, de les maîtriser et

de les surmonter chacun à leur heure, il serait dépassé à la pensée de tout ce qui l'attend encore.

Le conseil «à chaque jour suffit sa peine» s'applique parfaitement ici. L'absence de souvenir favorise la liberté de décision et d'action et elle représente une aide qui permet de s'impliquer pleinement et joyeusement dans le présent.

L'absence de souvenir a un autre avantage, on ignore ce qu'étaient dans les vies précédentes les gens que l'on côtoie aujourd'hui. Cette ignorance permet de les aborder sans préjugé. Et si notre vie en est facilitée parce que l'on n'a pas d'a priori envers les autres, elle l'est aussi parce que notre entourage n'en a pas envers nous.

Hormis la plus grande implication et le vécu plus intense qui en découle, le bandeau posé sur les yeux de l'esprit favorise aussi l'authenticité dans ce que l'on fait. Un vouloir sincère et spontané pour le bien est ce que l'esprit humain doit développer en lui. L'amour qu'il manifeste envers son prochain doit être désintéressé. Or, comment l'être pleinement si l'on sait que la relation que l'on a nouée avec un collègue de travail, un voisin ou toute autre personne, va nous permettre de réparer les méfaits que nous lui avons causés dans une vie précédente ? Il y a de fortes chances pour que l'intérêt et le calcul prennent le dessus et que le vouloir vers le bien cesse d'être authentique.

Étant soumis à l'évolution, l'esprit se modifie sans cesse. Ces modifications se concrétisent dans l'épanouissement de facultés positives mais aussi, selon le choix, dans le développement de défauts. Il ne sert donc à rien pour l'esprit de savoir que dans une de ses vies antérieures il a été un grand homme ou un héros. Il ne peut vivre de ses gloires passées. Ce qu'il a acquis et qu'il a entretenu en lui, il le possède encore. Dans le cas contraire, il l'a perdu et doit le reconquérir. L'important pour lui n'est donc pas de savoir ce qu'il a été mais de savoir ce qu'il est.

## **Chapitre 7 : Le sexe de l'enfant est-il le fruit du hasard ?**

### **Les gènes et le sexe de l'enfant**

Pour la science, qu'il naisse dans une famille un garçon ou une fille est le fruit du hasard. En effet, génétiquement parlant, ce qui détermine le sexe de l'enfant, c'est le chromosome x ou y porté par le spermatozoïde qui féconde l'ovule. Si le spermatozoïde est porteur du chromosome x, celui-ci se joint au chromosome x de l'ovule et l'enfant sera de sexe féminin. Si au contraire, le spermatozoïde est porteur d'un chromosome y, l'enfant sera de sexe masculin.

Les ovules étant toujours et uniquement porteurs d'un chromosome x, c'est donc le spermatozoïde qui détermine le sexe de l'enfant à venir selon le chromosome x ou y qu'il possède.

Or, qu'est-ce qui fait que parmi les 100 à 300 milliards de spermatozoïdes qui tentent de rejoindre l'ovule, un spermatozoïde porteur de x plutôt que de y, ou l'inverse, réussit à pénétrer à l'intérieur et à le féconder ? D'après les biologistes, absolument rien : le processus est le fruit du hasard le plus total. Aucun facteur ne permet de faire des prévisions, car la détermination du sexe de l'enfant se déroule de manière imprévisible.

Qu'une chose aussi fondamentale que la détermination du genre féminin ou masculin d'un être humain puisse être régie par le hasard a cependant de quoi surprendre. Est-ce vraiment le cas ?

Différents faits nous montrent que les phénomènes naturels, bien qu'immuables dans leur développement, sont néanmoins utilisés par des forces sensées et prévoyantes, et qu'ils sont dirigés dans une voie ou dans une autre selon les nécessités.

### **Hasard ou prévoyance ?**

Les cellules d'où sont issus les spermatozoïdes possèdent deux chaînes de gènes, l'une porteuse d'un chromosome x, l'autre de y. Lors de la division de ces cellules, les deux chaînes sont séparées. Il y a donc toujours autant de spermatozoïdes porteurs de x que de y. Les chances pour que naisse un garçon ou une fille sont rigoureusement égales.

Une conséquence découle de ce fait, au niveau de la population générale, le nombre de filles et de garçons qui naissent devrait toujours être parfaitement identique : 50% de filles et 50% de garçons. D'après les démographes c'est effectivement le cas. Tout au long de l'histoire, et partout sur terre, le nombre de naissances féminines a toujours été égal à celui des naissances masculines, d'où le terme «d'équilibre des naissances» utilisé dans cette discipline.

Pour être tout à fait précis, les proportions sont de 49% pour les naissances féminines et de 51% pour les naissances masculines. Chose singulière, le groupe le plus représenté n'est pas parfois celui des filles, puis, quelques années plus tard, celui des garçons. Il est toujours celui des garçons. Pour 100 naissances de filles, il y a toujours environ 104 naissances de garçons.

La raison de ce déséquilibre réside dans la moindre résistance biologique des garçons. Ceux-ci en effet meurent en plus grand nombre que les filles à l'accouchement et pendant la

première année de vie. La nature compense cette faiblesse biologique par une conception plus élevée de garçons, pour qu'en fin de compte, grâce à cette correction, l'équilibre soit préservé.

On voit ainsi que la répartition des sexes au niveau général ne se fait pas au hasard (ce qui impliquerait une proportion de 50% identique), mais qu'elle est contrôlée et dirigée de manière sensée par une force qui dépasse le biologique et la matière, puisqu'elle agit de manière prévoyante au niveau de la population globale.

Un autre phénomène de régulation nous permet de nous rendre compte que le hasard n'intervient pas dans ce domaine.

Les périodes d'après-guerre sont caractérisées par une population féminine très supérieure à celle des hommes, puisque beaucoup de ces derniers sont morts au combat. Or, au lieu que le nombre des naissances de filles et de garçons se poursuive au même rythme de 49% et 51%, celui des garçons augmente très nettement pendant quelques années, pour corriger le déficit de représentants masculins dans la population.

### **Complémentarité des sexes**

La nature – ou, ne faudrait-il pas dire : le Créateur de la nature – semble ainsi montrer la volonté d'une présence équilibrée des sexes sur terre. La raison n'en est pas matérielle, mais spirituelle. En effet, matériellement, la perpétuation de l'espèce humaine ne nécessite pas un nombre égal de femmes et d'hommes. Le niveau d'une population peut être maintenu ou augmenté aussi bien s'il y a beaucoup plus de femmes mais que celles-ci mettent peu d'enfants au monde que s'il y a moins de femmes mais qu'elles donnent chacune naissance à beaucoup d'enfants. Dans le domaine qui relève de la biologie et de la matière, le nombre des femmes pourrait en théorie ne pas être égal à celui des hommes sans que cela change les choses. Il ne peut cependant pas être inégal en ce qui concerne leur activité spirituelle.

Par sa sensibilité et son activité plus réceptive et prudente, l'esprit féminin apporte une manière d'être qui est indispensable sur le plan terrestre, tout aussi indispensable que la manière d'agir plus active, entreprenante et aventureuse de l'homme.

Étant complémentaires, ces deux genres de force doivent non seulement être tous deux présents pour faire un tout, mais encore présents en quantités égales pour former un tout équilibré.

Qu'advierait-il si la population était, par exemple, à 80% masculine ? L'esprit d'entreprise, de découverte et de conquête de l'homme ne serait pas contrebalancé par l'influence intuitive et modératrice de la femme. La société se lancerait dans de grands projets et de folles aventures sans réflexion suffisante. De grandes réalisations seraient certes effectuées, mais n'étant pas entretenues et protégées, elles se désagrègeraient vite. L'énergie serait trop dépensée au front, sans que les arrières soient assurés.

A l'inverse, une société constituée à 80% de femmes serait trop axée sur l'acquis et sa conservation, et pas assez sur la conquête de l'extérieur et l'innovation qui sont nécessaires pour assurer la subsistance et l'épanouissement. Les arrières seraient certes solides, mais il n'y aurait plus de front pour faire avancer les choses.

Le maintien de l'équilibre entre les sexes sur terre est donc l'expression d'une sagesse supérieure. Celle-ci favorise une présence harmonieuse des forces actives et passives dans lesquelles les êtres humains peuvent s'épanouir, car l'homme et la femme ont tous deux besoin de la force qu'ils n'ont pas personnellement, mais que l'autre peut lui apporter.

### **Une course dirigée**

Avoir un garçon plutôt qu'une fille, ou l'inverse, change fondamentalement les choses pour les parents, car cette présence donnera une coloration totalement différente à leur vie et aux expériences qu'ils vont faire. Or, la mère et le père qui donnent la possibilité à une âme de s'incarner en sont à un degré précis de leur évolution. Pour la poursuivre, il leur faudra faire des expériences qui nécessitent entre autres et, selon les cas, plutôt une fille ou plutôt un garçon.

Peut-on alors vraiment penser que quelque chose d'aussi important puisse être assujéti au hasard d'une course entre spermatozoïdes x et y ? Ce serait le monde à l'envers. Le fondamental serait dirigé par l'aléatoire !

Ce n'est donc pas le résultat imprévisible de la course entre spermatozoïdes qui détermine le genre de l'âme qui va s'incarner, mais c'est le besoin de la présence d'une âme féminine ou masculine pour l'évolution des parents qui détermine le résultat de la course. Un spermatozoïde x ou y sera favorisé pour que l'embryon qui va se former soit du genre correspondant aux besoins.

### **Comment, concrètement, une telle sélection peut-elle avoir lieu ?**

Ici, il nous faut à nouveau parler d'irradiation. Une mère qui a besoin d'un garçon, par exemple, irradiera d'une manière particulière, très différente de celle qui demanderait la présence d'une fille. Ces irradiations créent un environnement déterminé dans lequel baignent les spermatozoïdes qui se déplacent vers l'ovule.

Or, selon ses qualités, l'environnement favorise une sorte de spermatozoïdes plutôt que l'autre. La sorte privilégiée sera plus à même de gagner la course. Sa jonction avec l'ovule, permettra ainsi l'incarnation de l'âme du genre dont les parents ont besoin. Il n'y a donc pas de hasard, car la course est dirigée.

Ce sont les parents qui donnent l'occasion à une âme de s'incarner. Ils permettent la conception et sont le point de départ de tous les processus qui seront mis en marche pour aboutir à l'incarnation. Les caractéristiques de base de l'âme sont donc données par eux. Parmi celles-ci figure aussi le sexe de l'enfant.

Le fait que le deuxième enfant d'une mère soit du sexe opposé au premier, et que le troisième soit à nouveau du même sexe que le premier, par exemple, n'est pas en contradiction avec ce qui a été dit ici.

Le vécu dont les parents ont besoin ne reste pas immuablement le même tout au long de leur vie. Selon la manière dont ceux-ci évoluent, ils doivent vivre des expériences d'un autre genre. Celles-ci doivent parfois passer par un enfant du sexe opposé au précédent.

## Choisir le sexe de son enfant

Bien que les lois veillent à ce que les incarnations se fassent avec sagesse, l'être humain cherche depuis long-temps à s'affranchir de la nature et de ses lois, et il a essayé de déterminer par lui-même, en fonction de ses propres désirs, le sexe de son enfant.

D'innombrables méthodes ont été utilisées : incantations magiques, port de talisman, potions de toutes sortes, observation des phases de la lune, régimes spéciaux... Heureusement, devons-nous dire, ces méthodes n'étaient pas fiables. Mais, les procédés scientifiques mis au point ces dernières années sont quant à eux d'une grande efficacité. Leur taux de réussite se situe entre 75% et 95%.

Les différentes méthodes tendent toutes à séparer les spermatozoïdes x et y du père, afin de féconder ensuite artificiellement l'ovule avec les spermatozoïdes de son choix : x pour obtenir une fille, y pour avoir un garçon.

La mise en contact des spermatozoïdes et de l'ovule peut se faire par insémination artificielle dans le corps de la mère, ou en laboratoire. Dans ce dernier cas, plusieurs ovules sont prélevés chez la mère et fécondés. Une fois que des embryons se sont formés, on repère ceux qui sont du sexe désiré et deux ou trois d'entre eux sont implantés dans l'utérus de la mère. Celui qui survit donnera alors un enfant de sexe conforme au choix des parents.

Avec la mise au point de ces méthodes, l'être humain semble donc être devenu capable de «choisir le sexe de son enfant». Ce qui au premier abord apparaît pour certains comme un progrès et un bienfait, n'en est en fait pas un. Les parents se limitent eux-mêmes à un seul genre d'âme. N'ayant pas assez de sagesse pour prendre une décision adéquate par rapport à leurs besoins réels, ils feraient mieux de faire confiance à la nature et à ses lois. De cette manière, le sexe de leur enfant serait spirituellement toujours le plus profitable pour eux.



## Chapitre 8 : L'amour maternel

Après la naissance, qu'advient-il des fils subtils qui liaient l'un à l'autre la mère et l'enfant ? Se rompent-ils pour disparaître complètement ? Le nouveau-né se retrouve-t-il brusquement seul et isolé ?

Non, de nombreux liens subtils subsistent entre les deux. Le petit être que la mère a porté, qui était intimement lié à elle pendant les 9 mois de grossesse, ne devient pas soudain quelque chose d'indépendant et qui lui est étranger. Cela ne serait en aucun cas possible, car il est sans défense. Contrairement aux petits de certains animaux qui peuvent dès la naissance se débrouiller sans l'assistance de leurs parents, le petit humain est totalement dépendant de sa mère. Il ne peut ni se nourrir seul, ni se déplacer, ni se défendre.

Une relation doit donc subsister. Pour une part, celle-ci est très physique. Le nouveau-né ne reçoit plus sa nourriture par l'intermédiaire du sang de sa mère mais par son lait. L'autre partie de la relation a lieu à un niveau invisible. Les fils qui reliaient les corps subtils et astral de la mère et de l'enfant sont toujours présents et en fonction. Ils sont en effet extensibles et ne se rompent pas lorsque le bébé quitte le ventre de sa mère et se trouve à quelque distance d'elle.

Les fils gardent ainsi la mère en relation étroite avec son enfant. Ils lui permettent d'être toujours informée de son état et de ses besoins, pour pouvoir agir dès que nécessaire. Comment d'ailleurs pourrait-elle sans cela s'occuper adéquatement de ce petit être entièrement dépendant d'elle ? Elle ne peut en effet être à côté de lui en permanence.

Cette étroite relation qui subsiste après la naissance entre la mère et son enfant est le fondement de ce que l'on appelle l'amour maternel. Il est fait d'un dévouement entier pour la créature qui en dépend pour survivre, grandir et s'épanouir. Ses manifestations font l'émerveillement de tous, d'autant plus qu'il dépasse le plan matériel.

C'est une mère qui sait à l'avance que son enfant a soif, a trop chaud ou qu'il est gêné par quelque chose. C'est aussi celle qui, bien qu'occupée dans une autre pièce, ressent brusquement que son enfant a besoin d'elle et qui se rend au bon moment auprès de lui. C'est enfin la mère qui se réveille sans raison apparente au milieu de la nuit, pour entendre quelques instants plus tard son enfant l'appeler par ses cris.

Si au début l'amour maternel se concrétise avant tout dans les soucis élémentaires du corps : nutrition, hygiène corporelle, protection contre le froid... s'y ajoute avec le temps un soutien dans l'apprentissage des mouvements, de la parole et de la maîtrise du corps en général.

L'amour maternel se développe automatiquement chez la mère humaine qui a enfanté. C'est une pulsion toute naturelle qui pousse à continuer à s'occuper du fruit que son corps a porté. Il assure à l'enfant la présence de sa mère et les soins dont il a besoin. Il se développe chez toutes les mères humaines pour autant qu'elles ne le répriment pas pour une raison ou pour une autre.

L'amour maternel est cependant passager. Il va en diminuant avec le temps. Non pas parce que la mère n'aime plus son enfant, mais parce que ce dernier a de moins en moins besoin de ce genre d'amour.

L'amour maternel est en effet lié au corps. Il veille à lui assurer les soins nécessaires et le développement de ses facultés. Mais avec le temps, un jour, les manifestations de cet amour ne sont même plus nécessaires à l'enfant, car il se débrouille tout seul. Ce moment arrive lorsque l'enfant est devenu un jeune adulte capable de veiller sur lui-même, sans aide extérieure. L'amour maternel, qui n'a plus de raison d'être, doit céder la place à un autre amour. Celui-ci prend le relais de l'amour maternel. Il ne se manifeste pas dans une relation fort-faible, protecteur-protégé, mais dans une relation d'égal à égal, entre deux esprits.

Le jeune adulte, devenu un être humain à part entière, va quitter le nid familial pour voler de ses propres ailes. Ses parents peuvent alors être satisfaits d'avoir accompli leur mission qui consistait à préparer une âme pour son séjour sur terre, après lui avoir donné l'occasion de s'incarner.

### **Notice de l'auteur**

Vous trouverez des informations sur l'œuvre *Dans la Lumière de la Vérité, Message du Graal* de Abd-ru-shin sur le site [www.messagedugraal.org](http://www.messagedugraal.org)